



FFPJP



COMITE DU JURA

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2014



Boulodrome Régional de BANS / MONT SOUS VAUDREY - Siège du Comité départemental 39 FFPJP

SOMMAIRE

- 1) **MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL**
- 2) **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**
- 3) **RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL**
- 4) **ETAT DES LICENCIES ANNEE 2014**
- 5) **RAPPORT COMMISSION SPORTIVE**
- 6) **RAPPORT COMMISSION CHAMPIONNATS**
- 7) **RAPPORT COMMISSION DISCIPLINE**
- 8) **RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRALE**
- 9) **RAPPORT COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE**
- 10) **RAPPORT COMMISSION FEMININES**
- 11) **RAPPORT COMMISSION CORPORATIVE**
- 12) **RAPPORT COMMISSION VETERANS**
- 13) **RAPPORT COMMISSION BOULODROME**
- 14) **BILAN COMPTABILITE GENERALE DU CD 39**
- 15) **BILAN FINANCIER DU FONCTIONNEMENT DU BOULODROME**
- 16) **RAPPORT CERTIFICATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**
- 17) **BUDGET PREVISIONNEL 2015**
- 18) **ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA LIGUE FRANCHE
COMTE**
- 19) **ANNEXE DE L'AG 2014 : Compte rendu des débats, résultats des votes et des
décisions**
- 20) **ANNEXE CONCERNANT LA LIGUE DE FRANCHE-COMTE suite à son
Assemblée Générale du 15 décembre 2013 à LURE**

MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU COMITE
DEPARTEMENTAL

Mesdames, Messieurs,

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous et, en particulier, aux nouveaux clubs : MOISSEY PETANQUE et ASPTT Lons.

Le Président leur demande de se présenter. En l'absence du représentant de l'ASPTT Lons, seul M Marcelin JOBARD se plie à cet exercice. Le CD39 lui assure tout son soutien.

Paulo DE BASTOS ajoute : « Au cours de cette matinée, nous allons étudier l'ordre du jour qui vous a été transmis par le Comité Départemental.

Ce moment doit aussi être un moment d'échange et, au fur et à mesure de cette réunion, n'hésitez à prendre la parole.

Tout à l'heure, comme l'an dernier, nous ferons le tour de chaque commission et vous pourrez ainsi questionner leur responsable. Vous pourrez aussi, au préalable, me poser toutes vos questions.

Paulo DE BASTOS

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Chers amis,

Une nouvelle fois, nous voilà tous réunis, pour une assemblée générale de notre comité départemental. Celle-ci, comme vous le savez, a une saveur toute particulière, puisque c'est la quarantième du nom. Je voudrais tourner avec vous pendant quelques instants les belles pages d'un très beau livre vivant, celui retraçant l'histoire de notre comité départemental.

Alors que Simone Veil fait passer la pilule de l'avortement et que Pierre PERRET chante les vertus du zizi, quelque part dans l'Est, dans un département difficile à placer sur une carte, un jeune homme de 28 ans du nom de Claude AZEMA, convaincu que la pétanque mérite un peu mieux que son étiquette de simple loisir arrosé, pas toujours par la pluie, décide avec une poignée de créer le comité départemental de pétanque du Jura. Dès la même année, l'affiliation à la fédération française est effective et sont créés les premiers championnats. Pendant 10 années, il mettra toute son énergie au service de notre sport en créant des compétitions dont s'inspirera la fédération comme le championnat en entreprises par exemple. En 1985, c'est Jean RAQUIN qui, pendant deux ans, poursuit l'œuvre engagée par son prédécesseur. Quel parcours pour celui qui deviendra président du Conseil Général du Jura. Christian ROCHET lui succède en 1987, puis à sa disparition en 1989, c'est Michel DEMOUGEOT, qui devient le quatrième président du CD39. En 2000, Jean-Marie MARAUX, est élu à ce poste qu'il occupera pendant 12 ans. Au cours de ces années, beaucoup d'autres ont veillé à la destinée de notre comité : des personnages comme Maurice LAJEUNE, Bernard GREA, Henri FUMEY, Noël TOURNIER, Luigi PALUMBO, Georges PARIS, Christian MONNOYEUR, Robert BONTOUX ont été de solides bâtisseurs de cet édifice. En bons professeurs de géographie, ils ont permis à la France entière de découvrir notre beau pays jurassien : 4 championnats de France à LAMOURA, 4 championnats de France, 1 championnat du monde et 1 finale de la Coupe d'Europe à LONS LE SAUNIER et 1 championnat de France à DOLE.

Comment ne pas rendre hommage aujourd'hui à ceux et celles qui ont contribué au fonctionnement et au développement de notre sport, à sa reconnaissance par les décideurs des différentes collectivités, par la présence de la pétanque dans le monde scolaire, par la création des écoles de pétanque, par la pratique de notre sport dans le monde du handicap ? Oui, chers amis, nous leur devons beaucoup et je n'oublierai pas d'y associer tous les dirigeants de clubs qui, avec cœur et conviction, ont fait vivre notre sport aux quatre coins de notre département, dans les villages comme dans les villes, tout comme vous le faites vaillamment malgré parfois des vents contraires. Enfin, pour terminer cette évocation, j'ai une pensée pour les Jurassiens jeunes et moins jeunes, féminines et vétérans qui, tout au long de ses 40 années, ont porté très, très loin parfois, les couleurs de notre comité.

En refermant ce livre, je vous propose d'applaudir très chaleureusement toutes ces personnes en signe de notre reconnaissance.

Ainsi, le comité départemental est conscient de cet héritage et je peux vous dire que tous ses membres s'investissent pleinement dans leur tâche respective afin de faire vivre au mieux notre sport. Dans le compte rendu des différentes commissions, vous pourrez apprécier à sa juste valeur le dynamisme des membres qui les composent. Néanmoins, vous entendrez aussi des propos inquiétants voire alarmants, en particulier, sur l'arbitrage où la situation devient extrêmement préoccupante. Je ne ferai que rappeler, pour l'instant, que tout club devrait avoir un arbitre, ce qui n'est pas le cas, loin de là. Il devient urgent de réagir et de motiver une ou deux personnes à la préparation de cet examen qui a toutes les chances d'être réussi depuis que Michel PERRUSSEL et Michel DEMOUGEOT organisent une demi-journée de formation, peu de temps avant l'épreuve. Je le dis très sincèrement, nous avons besoin de vous dans cette mission car une pénurie d'arbitres mettrait en danger le déroulement de certaines compétitions.

Les compétitions justement, parlons-en. Je remercie aujourd'hui tous les clubs qui ont organisé des concours permettant une offre régulière aux joueurs jurassiens et d'ailleurs. Malgré tout, cette année, certains concours ont connu des fortunes diverses. Chacun a forcément sa petite idée sur la perte de participants ; Cependant selon le lieu et la date, les causes ne sont pas les mêmes. Tous les types de concours ont subi ce genre de désagréments, du concours départemental au grand prix en passant par le régional. Le virus apparaît aux beaux jours, il a pour nom, concours sauvage. Si la participation de joueurs licenciés est tolérée dans certaines conditions, il est beaucoup plus regrettable que des joueurs du club organisateur se retrouvent sur les concours sauvages aux alentours. Mais au-delà de cela, je pense aux organisateurs qui préparent leur évènement plusieurs jours durant, qui monopolisent les bénévoles, qui dotent généreusement et finalement doivent supporter ces déceptions. Je pense aussi avec respect aux clubs qui bon gré mal gré ont renoncé aux licences temporaires. Je me suis souvent entretenu avec les responsables de ces clubs car mon rôle est de les entendre et de proposer avec mon comité directeur des alternatives. Ainsi, après avoir consulté notre fédération, le calendrier 2015 verra l'apparition de concours dits « découverte » avec un agrément du CD39 uniquement délivré aux clubs affiliés et un seul agrément par jour afin de vous protéger au mieux. Bien sûr, cela n'empêchera pas les concours sauvages mais les joueurs pourront s'exposer à des sanctions disciplinaires.

La vertu de ces concours découverte qui verront licenciés et non licenciés jouer ensemble sera, espérons-le, de susciter l'envie, pour certains, de se fidéliser au sein d'un club affilié. Le comité fera le point fin 2015 et ses conclusions vous seront données à cette occasion.

Une autre raison qui est souvent avancée pour justifier la perte de participants est l'offre trop abondante à certains moments de l'année. Je crois qu'elle est recevable car de nombreux joueurs doivent aujourd'hui choisir entre

toutes ces compétitions tout simplement parce qu'il y a un coût et que le contexte économique n'est plus aussi favorable.

Enfin, et c'est un choix qui vous appartient, le déroulement du concours doit être adapté. Tous les joueurs souhaitent des compétitions plus courtes. Selon le nombre de participants, il devient nécessaire de prendre la meilleure formule, sur place par décision du jury, c'est dans l'intérêt de tous et surtout de notre sport car une finale à 2 heures du matin, si elle est jouée, ne donne pas une image qualitative de la pétanque.

Si par moments, je l'ai dit, il y a abondance de concours, on peut parler de disette à d'autres. Le boulodrome régional, bien occupé dans son ensemble, reste sous exploité en fin d'année après mi-novembre. Compte tenu de toutes les conditions favorables pour l'organisation d'une compétition sur ce site, dont beaucoup parmi vous sont maintenant convaincus, j'encourage les clubs, ou peut être un district, à utiliser cette structure qui est si souvent enviée par ceux qui viennent la découvrir. Le nombre d'équipes engagées sur les deux derniers concours est une illustration de mon propos.

Je rappelle que le Comité Départemental vous soutient pleinement puisque nous avons choisi une utilisation basée sur l'incitation avec une mise à disposition du boulodrome. Croyez-moi, l'effort financier est important, le trésorier général et le trésorier du boulodrome seront exhaustifs sur le sujet dans quelques instants.

Dans les différentes missions du Comité Départemental, la formation occupe une place importante. Celle en direction des jeunes n'a jamais été aussi dense, les actions qui seront mentionnées par Michel BOURGEON vous démontreront le travail considérable réalisé sur l'année. Parallèlement, je félicite les clubs qui ont obtenu une labellisation de leur école de pétanque, tout en rappelant que ce n'est pas un acquis définitif mais bel et bien annuel. Tous les efforts consentis par les éducateurs dans leur club et au sein de la commission départementale ont permis à nos jeunes une progression qualitative remarquable. Ceux-ci finissent par réaliser de belles prestations sur diverses compétitions. Je ne donnerai que trois exemples : l'initiative de la part de l'ABJ Lons qui a intégré de nombreux jeunes dans son équipe de championnat des clubs Promotion qui accèdera en Honneur, la présence, au moment où je vous parle, du Saint-Claudien Kévin PROST-BOUCLE au stage inter zones à Nîmes dans la catégorie Espoirs et je terminerai par le magnifique parcours des jeunes pousses de Champvans Nathan NICOD, Thibaut GRILLOT et Mathis DELIOT au championnat de France minimes à Soustons qui ne se sont inclinés qu'en demi-finale. Nous sommes tous très heureux pour eux : nous pouvons les applaudir et je sais qu'ils seront présents à nos côtés tout à l'heure.

Autre axe de formation, celui de l'informatique, Michel PERRUSSEL et Philippe JARCELLAT ont organisé des séances concernant la gestion des clubs tout comme l'organisation de concours. Vous le savez, ils se tiennent à votre service en cas de besoin, je pense en particulier, à nos deux nouvelles arrivées. Sur ce point, je voudrais mettre à l'honneur Philippe JARCELLAT qui fait de notre

site internet, une vitrine de notre activité. Celui-ci est extrêmement consulté parce qu'une source d'informations très conséquente y est accessible.

Dans le domaine des réussites, dire que les concours 55 ans et plus sont un succès en devient même un pléonasme tant les joueurs accourent. Pour y avoir croisé des joueurs venus de l'Yonne récemment, je me dis que la volonté de Gilles OUTREY et de sa commission à faire connaître notre boulodrome au-delà de notre département et de notre région est largement atteinte.

Du côté de la commission sportive, Emilie MARAUX et Hervé MOINE ne manqueront pas de vous évoquer une saison bien remplie où les dispositions entérinées fin 2013 ont porté leurs fruits. Quant aux championnats de France, après l'adoption d'une tenue pour tous nos joueurs auprès de notre fournisseur Florent LOPPE, la deuxième satisfaction, nous la devons à Hervé MOINE, qui, pour nous garantir des réservations hôtelières au meilleur prix et bien placées géographiquement, se charge de toutes les démarches.

Sur les terrains, les championnats départementaux ont aussi subi une baisse de la fréquentation mais je voudrais attirer votre attention sur un point : notre ligue a été frappée cette année par un nombre important d'incidents qui ont dû être traités par les différentes commissions de discipline départementales puis, certains par la commission de discipline régionale. Toujours le même mal : l'alcool. Un seul conseil: ne le laissez pas gâcher votre manifestation, sachez prendre des mesures pour que la vente de certaines boissons soit restreinte à des heures précises. C'est dans l'intérêt de tous et même si je me répète par rapport à l'année dernière, je vous rappelle qu'un jury a, sur le moment, un pouvoir décisionnel comme celui de retirer la licence ou de prononcer une suspension temporaire de 30 jours. Patrick CROTET accomplit un travail pénible et néanmoins nécessaire à la préservation des valeurs de notre sport.

Sportivement, tout vous sera énoncé dans quelques instants, cependant, je tiens à souhaiter bon vent à Saint Claude, seul rescapé jurassien en Coupe de France qui affrontera prochainement GAMBSHEIM pour les 32èmes de finale. Au niveau du championnat des clubs CDC et CRC, toutes mes félicitations aux clubs qui montent de division et à Salins qui se maintient en CNC2. Je n'oublie pas d'y associer les équipes féminines qui seront 4 à évoluer en CRC en 2015.

Comme vous le savez, nous faisons, avec votre précieuse collaboration, ce qui est possible pour rendre notre pétanque et le jeu provençal attractifs parce qu'il est important d'obtenir la reconnaissance de notre discipline par les différentes instances décisionnelles: la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, le Conseil Général sans oublier notre Région. J'en profite pour adresser devant vous mes remerciements à tous nos partenaires qui, de part leurs subventions et contrats d'objectifs nous permettent de concrétiser nos différentes actions sportives, notamment au niveau de la formation des jeunes, des dirigeants et dans la promotion de notre élite sportive. Dans ce domaine, notre trésorier général Jean-Marie MARAUX réalise un travail remarquable secondé par Antoine MARTINELLO pour la gestion des licences et Michel PERRUSSEL pour la trésorerie du boulodrome. J'en profite pour vous annoncer que la commission partenariat pour le boulodrome régional dont nous

vous avons parlé l'an dernier a réalisé un travail minutieux avec des engagements concrets de partenaires qui auront leur panneau dans notre enceinte en 2015. Notre trésorier vous en dira plus au moment du budget.

Pour être attractive, la pétanque doit s'adapter aux différents publics : les jeunes par le biais des conventions passées entre les communes, l'USEP et les clubs. A ce titre, la réforme des rythmes scolaires, est une opportunité pour la découverte de notre sport. J'ai connaissance de clubs qui ont engagé des actions en ce sens et je leur souhaite un plein succès.

D'autre part, le monde du handicap : je suis convaincu que notre sport contribue au vivre ensemble, qu'il permet de dépasser certaines limites de l'âge, de culture, de conviction, de certains handicaps pour que tout devienne possible. Plusieurs fois cette année, j'ai été frappé par le travail extraordinaire réalisé par un moniteur-éducateur, Joël MONNIER, par ailleurs, un joueur de pétanque bien connu de tous. Il a accepté mon invitation car je voulais qu'il nous présente son approche de la pétanque avec des personnes, certes différentes, mais qui finissent par partager notre même passion. Je sais que beaucoup d'entre vous ont vécu le championnat de France de sport adapté comme une aventure humaine enrichissante, c'est pour cela que nous devons réfléchir à une action commune dans un futur proche.

Enfin, puisque je vous parle d'attractivité et d'aventure humaine, je ne peux terminer sans vous raconter une très belle histoire où vous avez eu un rôle de premier ordre : suite à une idée de Marc SERTILLANGE, au moment de la finale du championnat national des clubs Jeunes, ce sont plus de 60 bénévoles issus des quatre districts qui ont répondu présents. Je leur adresse tous mes remerciements au nom du Comité Départemental car cette réussite est aussi et surtout la leur. Ce succès en appelle d'autres et, je pense au Trophée des Villes qui sera précédé par la Coupe du Monde Féminine. L'engagement de la Ville de Lons le Saunier du député-Maire Jacques PELISSARD, avec le complexe de JURAPARC, est un atout qui a toujours été gagnant dans le passé et je n'oublie pas le sage conseiller Claude AZEMA ainsi que la collaboration efficace de l'ABJ Lons d'Antoine MARTINELLO. Je souhaite pleine réussite aux deux équipes jurassiennes dans cette compétition relevée qui attirera de nombreux spectateurs, à n'en pas douter.

Avant d'en terminer, je voudrais remercier la rédaction du journal Le Progrès qui nous apporte son soutien médiatique, les différents correspondants locaux, Julien MARAUX qui alimente PLEIN FER pour le plus grand plaisir des lecteurs, pas seulement pétanqueurs. Julien, sache que le CD39 ne t'en veut pas que tu le quittes, à ton club, à ton comité et à ta ligue, tu leur as apporté de grands moments sportifs. Bon vent dans le Rhône et que cette expérience te soit des plus heureuses. Remerciements également à Michel BOURGEON, correspondant pour le magazine Planète-Boules avec Michel PERRUSSEL et Julien MARAUX ainsi qu'à son directeur Patrick CHALANCON sans omettre la radio RCF.

Pour conclure, soyez épanouis dans vos clubs avec beaucoup de sérénité, je peux vous surprendre par l'usage de ce mot mais c'est sereinement que tous les débats peuvent devenir des moments où émergeront de belles idées et de beaux projets. Dans un monde où tout va très vite, prenez soin de ceux qui vous entourent et de vous-même, ces indispensables bénévoles que vous êtes et que nous sommes tous.

Et avec un peu d'avance, je vous présente mes meilleurs voeux pour 2015 à vous toutes et tous, aux différentes personnalités, à tous les clubs.

Merci de votre attention.

Paulo DE BASTOS

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL

Monsieur le Président du Comité départemental,
Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et du Jeu Provençal,
Monsieur Patrick GALMICHE, secrétaire général de la Ligue de Franche-Comté,
Monsieur Patrick EBEL représentant la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale),
Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs et des districts,
Mesdames, Messieurs Membres du Comité départemental,
Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à vous,
Bienvenue aux deux nouveaux clubs récemment affiliés au CD 39 : MOISSEY PETANQUE représenté par son président Monsieur JOBARD Marcelin et le club de l'ASPTT Grand LONS Jura Pétanque représenté par son président Monsieur SALVI Claude.

« Les semailles et les moissons ont leur temps et leur saison » dit le proverbe. Cela signifie que chaque chose doit être faite au bon moment. L'année sportive 2014 s'achève. Aujourd'hui, jour de notre Assemblée Générale, est venu le temps de faire le bilan de notre action, d'analyser nos points forts, nos points faibles et d'en tirer les préceptes qui nous permettront d'être encore plus performants.

Les Présidents des diverses commissions nous donneront lecture de l'activité détaillée de chacune d'entre elles. Je voudrais, avant toute chose, gratifier les membres du CD 39, ainsi que les bénévoles qui œuvrent dans ces commissions. Ils font un travail remarquable mais pas toujours remarqué. Ces personnes s'investissent tout au long de l'année avec beaucoup d'abnégation et de sérieux. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Peu de temps après notre Assemblée Générale 2013, une délégation de notre Comité a participé à celle de la Ligue qui s'est déroulée le 15 décembre à LURE en présence d'un grand nombre d'officiels. Très bon accueil du Président local, Lucien CERUTTI. La Ligue a fait le bilan des nombreuses actions engagées en 2013 notamment en faveur des jeunes par le biais de formations des futurs éducateurs.

De même, au tout début de l'année, une délégation du Comité a participé au 69^{ème} Congrès National de MACON les 10 et 11 janvier 2014. Dans l'ensemble, un congrès plutôt serein remarquablement bien organisé par le Comité de SAONE-ET-LOIRE, chaleureux et simple, avec une prestation qualité prix exemplaire.

Au cours de l'année écoulée, le Comité Départemental s'est réuni 4 fois. Dès le début de notre mandat, suite au constat établi par expérience, qu'un déficit de communication interne se répercute obligatoirement sur le fonctionnement, le premier objectif fixé par le Président a été de développer et de faciliter la circulation de l'information. Je rappelle pour mémoire que les réunions du Comité font toujours l'objet d'un compte rendu écrit. Chaque Président de club en est destinataire et se doit de le porter à la connaissance des licenciés par tout moyen à sa convenance. Un exemplaire papier de ce compte rendu est systématiquement affiché dans la vitrine du bar du boulodrome et reste bien entendu livré à la curiosité de qui voudra bien se donner la peine de le lire. Enfin les comptes rendus de toutes les réunions, pas seulement celles du Comité, sont également accessibles sur le site internet du CD 39.

D'autre part, vous avez pu vous rendre compte qu'à deux reprises, nous avons fait le choix de solliciter l'avis des licenciés, avant qu'une décision soit entérinée. Nous continuerons à utiliser la consultation des licenciés au moyen d'un sondage d'opinion chaque fois que nous le jugerons utile et nécessaire notamment sur des problématiques qui les engagent.

SUR LE PLAN SPORTIF :

Dans le domaine des jeunes, la journée préparatoire mise en place en amont de l'examen par Patrick GALMICHE a porté ses fruits : Les candidats jurassiens au BF1 le 1^{er} février à Arc les Gray : Mme Nadine CANIOTTI, Mrs. Mickaël BIDEAUX, Thierry BEY, Philippe JOURNOT et Nicolas JANOD ont été reçus. Nous leur adressons à tous nos chaleureuses félicitations.

Sans interférer sur le rapport que nous fera Michel BOURGEON en sa qualité de Président de la Commission des jeunes, je dois dire que cette année fut une année chargée pour nos jeunes pétanqueurs qui ont participé à de nombreux championnats, sélections régionales et de zones, en obtenant des résultats très satisfaisants et prometteurs, dont celui de la triplette minime, NICOD Nathan, GRILLOT Thibaut, DELIOT Mathis qui s'est inclinée en demi-finale du championnat de France à SOUSTONS. Ces trois jeunes pétanqueurs méritent nos compliments et nos applaudissements.

Quelques autres résultats sont à souligner : le 8^{ème} de finale en junior pour Tristan ANGONIN, Dylan GLAB et Etienne POURCHET (équipe CD39), toujours à SOUSTONS, et une belle place en 16^{ième} de finale pour Aymeric DEMONT, Valentin POMMIER et Elie JOURNET.

L'année sportive concernant le secteur des jeunes, s'est terminée en apothéose avec en point d'orgue la participation de deux équipes Jurassiennes, Cadets Juniors et Benjamins Minimes, à la phase finale du Championnat National des Clubs jeunes dont l'organisation nous avait été confiée par la Fédération Française, au boulodrome régional de BANS / MONT SOUS VAUDREY. Je relèverai, parmi des dizaines d'écrits exprimés sur le site de la Fédération ou sur

facebook, ce témoignage intitulé : « **Que du bonheur !** » : « *Nous venons de vivre une Finale du CNC Jeunes 2014 de toute beauté et l'ensemble des acteurs est à féliciter vivement. Cette 2^{ème} édition laissera sans nul doute une empreinte de géant dans les annales de cette compétition.* ». Voilà qui est dit !

Notre participation aux championnats de France :

Félicitations à tous nos représentants jurassiens qui ont concouru dans les divers championnats de France. Je ne vais pas lister tous les résultats obtenus, vous les trouverez en intégralité sur le site du Comité. De plus, ils seront joints au compte rendu de cette Assemblée générale et commentés à la lecture du rapport de la commission sportive. Je voudrais juste citer les joueurs et/ou joueuses qui sont sortis de poules :

- Frédérique BOURGEOIS BESANCON qualifiée au niveau de la ligue s'est inclinée en 16^{ième} de l'individuel à ST AVOLD et celle également de Jérémy MARAUX dans la même catégorie à GRUISSAN.
- Au jeu provençal, à CANEJAN, la triplette Jean-Marie MARAUX, Julien MARAUX et Sébastien JACQUIN n'a succombé qu'en 8^{ième} de finale.
- Toujours au jeu provençal, à CAVEIRAC, la doublette Jérémy GAZZERA et Roger DAMBRA a été battue en 32^{ième} de finale. La doublette BINDA Jean et BINDA Samuel subissait le même sort en 16^{ième} de finale.
- En doublette mixte belle performance de Charlotte MOUGIN et Julien MARAUX qui ont atteint les 16^{ième} de finale à COLOMIERS ainsi que la doublette Mélanie FLAGEL et Django TABOURET de SAINT CLAUDE, qualifiée au niveau de la ligue.
- Un 16^{ième} de finale également à LAVAL pour la triplette féminine, GLAB Cassandra, GUILLEMENEY Margaux et LORINE Irène de l'ABJ, qualifiée au niveau de la ligue. Bravo à toutes les trois.

La Coupe de France des clubs :

16^{ème} et 8^{ème} de finale de la Coupe de France : Comme l'an dernier, le CD39 a accueilli cette épreuve nationale les 22 et 23 février 2014. Quatre équipes participaient à cette phase de la Coupe : ISSY LES MOULINEAUX, RAMBERVILLERS, PORNIC et PALAVAS LES FLOTS. Très bon déroulement, peu de public car aucune équipe géographiquement proche du Jura. Le délégué fédéral a souligné notre bonne organisation.

Notons le remarquable parcours du club de SAINT-CLAUDE, avec malheureusement, une défaite en 32^{ème} de finale contre CHARNAY LES MACON.

En ce qui concerne l'édition 2014 : Bravo aux trois clubs qui sont sortis de la phase départementale : DAMPARIS, ABJ et SAINT CLAUDE. Depuis, DAMPARIS a succombé face à une excellente équipe de GAMBSHEIM, l'ABJ LONS a triomphé de VALDOIE et SAINT CLAUDE s'est défait de POUGNES LES EAUX.

Lors du 2^{ième} tour Interrégional, l'ABJ s'est inclinée de justesse le mardi 11 novembre dernier devant l'équipe de COLMAR. Nous adressons nos félicitations aux joueurs de ce club qui ont accompli une très belle performance. Le club de SAINT-CLAUDE quant à lui, a passé ce deuxième tour dans un fauteuil puisqu'il en était exempt. Il est donc toujours en course. Prochaine étape pour les protégés de Didier SECRETANT, battre GAMBSHEIM. Nous lui souhaitons d'aller aussi loin que possible dans cette compétition et de défendre avec ténacité les couleurs de leur club et celles du Jura. (Au moment de la rédaction de ce compte rendu, les Jurassiens ont gagné leur match et le CD39 les félicite.)

Dans un autre registre, il convient de féliciter le club de SALINS qui a été classé club de Haut Niveau par notre fédération (24 clubs au total ont reçu cette distinction), et tout particulièrement, féliciter Julien MARAUX, instigateur des «masters» qui se sont déroulés au mois de décembre 2013. Grâce à la participation d'une palette de champions nationaux et locaux de renom, cette compétition a rassemblé de nombreux spectateurs, conquis et ravis par la qualité du plateau qui leur était offert.

Championnats départementaux et de ligue.

La baisse de participation constatée en 2013 s'est accentuée en 2014 tant sur le championnat Jura que sur celui de la Ligue.

Le championnat du Jura avec une participation générale de 2 651 joueurs en 2013 enregistre une régression de - 6.4 % avec un total de 2 014 joueurs en 2014. Sans l'effet de minoration apporté par la participation des jeunes, qui elle, est en augmentation de + 14.6 %, la baisse de fréquentation des seniors aurait été de - 8.18 %.

La fréquentation aux championnats de ligue est également en baisse à l'exception du championnat ligue féminin qui enregistre une hausse de + 29 %. Celle-ci est purement mécanique et résulte du rajout du tête-à-tête, qui n'existait pas antérieurement, et de l'augmentation du nombre d'équipes engagées au doublette mixte.

La qualité du jeu offerte à chaque fois par les joueurs, a favorisé généralement le maintien de nombreux spectateurs sur le site de la compétition. Fort heureusement, peu de problèmes ont émaillé nos championnats. Il faut cependant continuer à être vigilant notamment en ce qui concerne la consommation d'alcool, souvent, pour ne pas dire toujours, à l'origine de conflits dus à des comportements incontrôlés néanmoins inadmissibles. Sachez que la responsabilité du Président

du club organisateur sera toujours recherchée sur le plan pénal en cas d'incident sur le site de la compétition voir d'accident sur le chemin du retour.

Concours officiels départementaux :

En général, les clubs organisateurs ont noté une réelle et importante désaffection des joueurs au profit de concours dits « sauvages ». Parfois même, ils ont constaté que des joueurs de leur propre club ont participé à un concours sauvage le jour où ils organisaient un concours inscrit au calendrier du CD 39. Ceci est évidemment scandaleux et doit être dénoncé. J'en appelle au civisme de ces joueurs et leur demande de respecter leur sport ainsi que les bénévoles des clubs organisateurs qui offrent de leur temps pour que vive la Pétanque. Ne scions pas la branche sur laquelle nous sommes assis car la chute sera terrible... Donner toujours la priorité aux concours organisés par des clubs affiliés : telle doit être la conduite à tenir. Il en va de la survie de nos clubs ainsi que de l'avenir de notre sport.

Depuis l'an passé, il n'y a plus de possibilités d'établir des licences sportives. Le CD 39 proposera une solution alternative qui devrait normalement satisfaire les clubs, en ce sens qu'ils seront autorisés, avec l'agrément du Comité, mais sous la responsabilité de l'organisateur, d'ouvrir des concours à tous, licenciés ou non, sur la période juillet-août. Afin de les distinguer des concours dits officiels, ces concours pourraient s'intituler « Concours découverte » et figureraient également au calendrier du Comité

Rappel de la décision prise par le CD 39 pour ce qui concerne l'attribution des points de catégorisation : Décision applicable depuis le 4 avril 2014

Cette décision est basée sur le principe que : « Seules les parties disputées génèrent des points de catégorisation ». Les joueurs perdants la partie, marquent les points attribués au stade de la compétition où ils en sont. Si les équipes gagnantes, ne disputent pas la partie suivante, elles marqueront seulement les points dévolus au perdant de la partie qu'elles auraient dû disputer.

Le Championnat des clubs :

Emilie MARAUX, Présidente de la commission sportive vous donnera lecture du rapport spécifique à ce championnat ainsi que le classement obtenu par chaque club. D'une manière générale, on constate cette année une nette amélioration dans le déroulement de cette compétition, notamment en ce qui concerne le respect des dates de rencontres, d'autant que le calendrier des matchs établi plusieurs mois à l'avance donne toutes possibilités d'anticipation par rapport aux dates butoir.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que les tenues homogènes sont obligatoires dans ce type de compétition, ce qui n'est pas toujours effectif sur le terrain, principalement lors des rencontres du championnat promotion des clubs.

L'arbitrage :

La 4 janvier 2014, la commission a organisé dans les locaux du CDOS une demi-journée préparatoire à l'examen d'arbitre à l'attention des futurs candidats. Trois personnes ont suivi cette préformation.

Un seul candidat s'est présenté à l'examen le dimanche 19 janvier 2014. Malheureusement, il n'a pas obtenu la moyenne requise pour que sa nomination d'arbitre départemental puisse être validée.

Depuis plusieurs années, on constate un désengagement de nombreux arbitres en titre, ce qui génère d'énormes difficultés, voire parfois des carences, dans la planification de l'arbitrage des divers championnats et concours.

Sur les 32 arbitres répertoriés sur le département, 15 seulement officient sur les divers concours ou championnats. Parmi ces 15 arbitres, 10 dépassent ou approchent la soixantaine. Le tableau n'est pas encore noir mais il est gris, et il y a urgence à ce que des vocations d'arbitres naissent dans les prochains mois.

Pour rappel : Chaque club doit obligatoirement avoir en son sein un arbitre opérationnel. Ce qui n'est pas le cas à ce jour. Nous comptons sur vous, Présidentes et Présidents, pour inciter des vocations et présenter des candidats à l'examen d'arbitre.

Pour information : La commission des arbitres du CD 39 mettra en place une formation préparatoire à la session d'examen 2015 dans la matinée du 13 décembre 2014 dans les locaux du club de l'ABJ. Les personnes qui suivront cette préformation devraient réussir cet examen sans aucune difficultés.

En conclusion de ce petit chapitre sur l'arbitrage, permettez-moi de rendre hommage au travail réalisé par nos arbitres. Sans leur contribution : pas de concours officiels. Chaque licencié doit comprendre que leur tâche ne se limite pas à mesurer des points, mais également à faire respecter la règle du jeu. La bonne attitude vis-à-vis de l'arbitre doit être en toutes circonstances : respect de l'homme et de sa fonction.

Quelques mots sur le boulodrome régional

Comme je l'écrivais l'an passé et cela s'est confirmé tout au long de l'année 2014, le boulodrome régional fait des envieux. Encore dernièrement, lors de la coupe de France des clubs jeunes, plusieurs accompagnants nous ont dit que le CD 39 avait une infrastructure exceptionnelle à disposition des clubs. Lors des concours des 55 ans et plus, les joueurs Franc Comtois, les Bourguignons de Dijon et de Saône et Loire, du Dauphiné même parfois, n'hésitent pas à faire plusieurs kilomètres pour venir jouer dans notre boulodrome dont ils apprécient la nature des terrains et son isolation phonique. Oui, nous pouvons être fiers de notre boulodrome.

Alors, arrêtons de rouspéter pour les 2€00 à verser au CD 39 lors des inscriptions aux concours. En Franche Comté, comme en Bourgogne, partout ailleurs il est demandé aux joueurs une participation aux frais de fonctionnement dès lors que l'on accède dans l'enceinte d'un boulodrome. Arrêtons de dire que cette contribution est uniquement pour le chauffage. Croyez-vous sincèrement que le CD 39 ne paie ni eau ni électricité ? Dans sa présentation budgétaire, le trésorier indiquera que les frais de fonctionnement du boulodrome s'élèvent approximativement à 30 000 € par an. La somme collectée, résultant de la modique participation de 2€00 par joueur représente $\frac{1}{4}$ de cette somme, soit environ 8 000 €. Ceci n'est pas négligeable et permet d'atténuer sensiblement le coût des charges de fonctionnement du boulodrome.

Il ne faut pas perdre de vue que cette structure permet à de nombreux pétanqueurs de jouer en période d'hiver. Leur activité n'est donc pas mise en sommeil et de fait la continuité de leur pratique contribue au maintien de leurs acquis voir de les améliorer. Durant l'année 2014, l'activité du boulodrome a connu dans l'ensemble une attractivité satisfaisante avec une totalisation de près de quatre mille participations aux différents concours départementaux et quelques milliers supplémentaires au regard des divers championnats départementaux, de ligue ou championnats des clubs.

On peut regretter, comme l'année précédente que peu de licenciés, hors ceux du club de MONT SOUS VAUDEY, adhèrent à la possibilité qui leur est offerte de prendre une carte du boulodrome, et ainsi venir y jouer et s'entraîner, chaque mardi et vendredi après midi, durant les mois d'hiver. Pour information, je rappelle que le prix de la carte est de 15.00 € et permet un accès au boulodrome les jours d'ouverture pour les périodes du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre : soit un total de 7 mois dans l'année.

Autorisations de buvette : Je vous rappelle la nécessaire obligation de détention de ce document pour toute manifestation. Chaque organisateur doit en faire la demande auprès de la mairie de BANS.

Commission informatique : Philippe JARCELLAT et moi-même avons animé une formation à la gestion informatique des concours et à l'utilisation du logiciel gestion concours pour les inscriptions aux divers championnats Jura et Ligue. Cette formation s'est déroulée le 8 mars dernier à LONS LE SAUNIER au siège de l'ABJ et a concerné une douzaine de personnes.

Nous nous tenons à la disposition des districts si ceux-ci envisagent des formations décentralisées.

La Coupe Franco-Suisse :

Cette année, la coupe Franco Suisse a eu lieu à CULOZ dans le département de l'AIN.

Un constat décevant au niveau de la participation : Seulement 10 triplettes masculines et 6 doublettes féminines mais l'éloignement a peut-être été un frein. Daniel BUSSARD a représenté le CD39. Merci pour son rôle actif au sein de cette compétition d'autant qu'il a terminé 2^{ème} du gentleman. Soulignons également le très beau parcours de l'équipe féminine Marie-Pierre GUILLOT et Louisa GIOVANNINI qui a atteint les demi-finales.

Nous aurons à organiser l'édition 2016 dans le Jura.

Le loto du Comité :

A l'instar des années précédentes, peu de licenciés ont participé au loto organisé par le Comité Départemental ce dimanche 9 novembre. Tout comme les clubs, le Comité a besoin de ressources. Une meilleure participation des licenciés jurassiens ouvrirait notamment d'autres possibilités de contribution financière aux clubs organisateurs d'événements sportifs exceptionnels, aux diverses commissions et championnats de France.

Mesdames Messieurs, avant de conclure, et pour vous remercier de l'attention que vous avez portée à mon propos, je vais vous conter une histoire. Habituellement, on raconte une histoire aux enfants lorsqu'ils sont au lit, afin qu'ils trouvent plus facilement le sommeil. Tel n'est pas mon objectif. Aussi vous demanderai-je de faire un effort et de rester éveillés, car notre assemblée générale n'en est qu'à son début. Cette histoire est celle d'un train : Le train du Comité Départemental du Jura de pétanque et du jeu provençal. Il est né il y a quarante ans, à l'initiative d'un super mécanicien, un peu baroudeur, en la personne de Claude AZEMA, assisté et aidé en cela de quelques amis. (J'emploie le terme de « baroudeur » dans le sens où il qualifie une personne combative, défendant ses convictions et les intérêts du mouvement qu'il représente, avec force et pugnacité), A l'époque, ce train était une bonne vieille locomotive à vapeur, mais suffisamment puissante pour tracter tous les wagons de chaque club. Claude et ses coéquipiers ont déversé des tonnes d'heures, d'amour et de sueur dans la chaudière de ce train pour l'animer et le faire avancer. Au fil des années, les équipes ont changé, le train s'est agrandi de quelques wagons supplémentaires, la ligne s'est électrifiée. Avec l'expérience, son fonctionnement s'est bonifié. Aujourd'hui, le train du comité est devenu un TGV, piloté par une nouvelle équipe nouvellement installée. Cette équipe reçoit en héritage les fruits de ces quarante années d'existence et surtout la mission de poursuivre l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs. C'est ce à quoi elle s'attache journalièrement, toujours au service de notre beau sport de PETANQUE.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année et surtout tous mes vœux pour vous et votre famille ainsi qu'une bonne saison sportive 2015.

**Le secrétaire général du CD 39 :
Michel PERRUSSEL**

LICENCES 2014

Concernant la saison 2014 le Comité du Jura compte 1663 licenciés.

1519 licenciés seniors dont 1221 masculins et 298 féminines.

144 licenciés jeunes dont 120 masculins et 24 féminines répartis comme suit :

- 31 juniors
- 55 cadets
- 44 minimes
- 14 benjamins.

9 clubs n'ont pas d'effectifs jeunes.

Comparativement à la saison 2013 qui comptabilisait 1695 licences, on constate une diminution de 41 licenciés seniors et une augmentation de 9 licenciés jeunes soit une baisse globale 32 licenciés correspondant à 1.89%.

Les clubs en diminution d'effectifs : ARINTHOD, BLETTERANS, CHAMPAGNOLE, CLAIRVAUX, DAMPARIS, DPC, JEANRENAUD, LES ROUSSES, MOIRANS, MONTMOROT, MONT/VAUDREY, ORGELET, PASSENANS, PCHS, PONT DE POITTE.

Les clubs en augmentation d'effectifs : ABJ, BOIS D'AMONT, CHAMPVANS, CHATELNEUF, PBJ, POLIGNY, SAINT CLAUDE, SALINS, SELLIERES.

Les clubs d'ARBOIS et MOREZ affichent le même effectif qu'en 2013.

Le club de FONCINE LE HAUT activé en 2014 compte 19 licenciés.

Le District lédonien :	554 licenciés	- 40 par rapport à 2013
Le District de la Joux :	455 licenciés	- 7 par rapport à 2013
Le District de la Chaux :	348 licenciés	+ 4 par rapport à 2013
Le District du Haut Jura :	306 licenciés	+11 par rapport à 2013

56 mutations internes et 14 mutations externes ont été établies.

21 duplicatas de licences ont été demandés suite à une perte ou une casse de la licence. Si vous vous apercevez que votre licence est fendue, signalez-le

immédiatement à la demande de licence, cela vous économisera le prix du duplicata soit 8€.

Les clubs de l'ASPTT Grand Lons Jura, ex. ASPTT Lons dont le Président de la section pétanque est Monsieur Laurent FOUVET et MOISSEY-PETANQUE dont le Président est Monsieur Marcelin JOBARD, ont demandé leur affiliation pour 2015 et nous leur souhaitons la bienvenue.

En 2015 le Comité du Jura comptabilisera 29 clubs.

Merci de m'avoir écouté,

Bonne saison 2015 à tous.

Antoine MARTINELLO
Responsable Licences CD 39

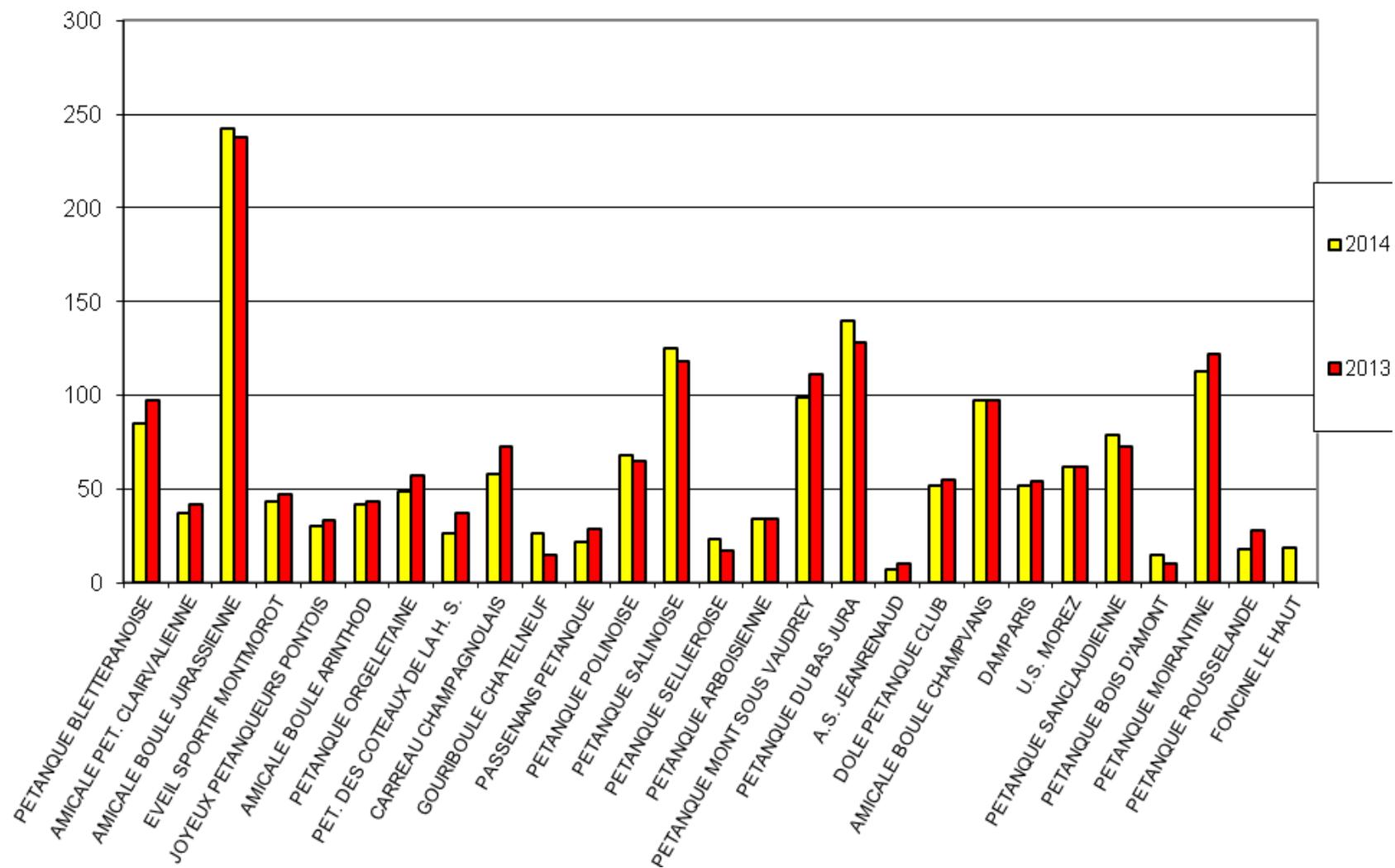
Licences au comité du Jura en 2014

	Masculins	Féminines
Seniors	1221	298
Juniors	24	7
Cadets	47	8
Minimes	38	6
Benjamins	11	3
Total	1341	322

Soit 1663 licences

Récapitulation des effectifs du comité		1663	10	87	605	1	19	12	507	3	79	196	0	2	22	7	0	1	46	8	38	6	11	3	1663		1695	-1.89%
		Total	SME	SMH	SMP	SFE	SFH	VMH	VMP	VFH	VFP	SFP	JME	JMH	JMP	JFP	JFH	CMH	CMP	CFP	MMP	MFP	BMP	BJP	Vérif		Total	Variation
0001	PETANQUE BLETTERANOISE	85	0	0	37	0	0	0	26	0	3	14	0	0	1	0	0	0	2	0	2	0	0	0	85		97	-12.37%
0002	AMICALE PET..CLAIRVALIENNE	37	0	0	21	0	0	0	2	0	3	10	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	37		42	-11.90%
0004	AMICALE BOULE JURASSIENNE	242	4	16	68	0	5	4	85	2	14	19	0	0	5	2	0	1	9	1	4	0	3	0	242		238	1.68%
0008	EVEIL SPORTIF MONTMOROT	43	0	0	14	0	0	0	16	0	7	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	43		47	-8.51%
0009	JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	30	0	0	8	0	0	0	19	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30		33	-9.09%
0010	AMICALE BOULE ARINTHOD	42	0	0	15	0	0	0	13	0	3	10	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42		43	-2.33%
0015	PETANQUE ORGELETAINE	49	0	3	15	0	1	0	20	0	3	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49		57	-14.04%
0016	PET. DES COTEAUX DE LA H. S.	26	0	5	10	0	2	0	5	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26		37	-29.73%
0020	CARREAU CHAMPAGNOLAIS	58	0	0	23	0	0	2	21	0	1	5	0	0	1	0	0	0	5	0	0	0	0	0	58		73	-20.55%
0021	GOURIBOULE CHATELNEUF	26	0	1	14	0	1	0	1	0	0	6	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	26		15	73.33%
0022	PASSENANS PETANQUE	22	0	0	8	0	0	0	2	0	3	3	0	0	0	0	0	1	0	0	3	1	1	22		29	-24.14%	
0023	PETANQUE POLINOISE	68	0	3	26	0	0	0	16	0	1	8	0	0	1	0	0	0	6	1	5	0	1	0	68		65	4.62%
0024	PETANQUE SALINOISE	125	3	12	50	0	4	0	20	0	5	17	0	0	2	4	0	0	1	3	2	0	2	0	125		118	5.93%
0025	PETANQUE SELLIEROISE	23	0	0	11	0	0	0	10	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23		17	35.29%
0026	PETANQUE ARBOISIENNE	34	0	2	17	0	0	0	10	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	34		34	0.00%
0029	PETANQUE MONT SOUS VAUDREY	99	0	0	29	0	0	1	50	0	13	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99		111	-10.81%
0032	PETANQUE DU BAS JURA	140	0	2	42	0	0	0	82	0	3	9	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	140		128	9.38%	
0037	A.S. JEANRENAUD	7	0	0	3	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7		10	-30.00%
0043	DOLE PETANQUE CLUB	52	0	0	32	0	1	0	9	0	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52		55	-5.45%
0044	AMICALE BOULE CHAMPVANS	97	0	7	40	0	0	0	12	0	2	11	0	1	1	0	0	0	9	1	11	1	1	0	97		97	0.00%
0045	DAMPARIS	52	0	8	18	0	0	5	10	0	2	7	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	52		54	-3.70%
0050	U.S. MOREZ	62	0	2	17	0	0	0	23	1	4	5	0	0	1	0	0	0	5	1	1	1	0	1	62		62	0.00%
0051	PETANQUE SANCLAUDIENNE	79	3	19	31	1	4	0	6	0	1	12	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79		73	8.22%
0052	PETANQUE BOIS D'AMONT	15	0	0	10	0	0	0	3	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15		10	50.00%
0055	PETANQUE MOIRANTINE	113	0	7	28	0	1	0	31	0	7	14	0	0	6	0	0	0	5	1	10	1	2	0	113		122	-7.38%
0057	PETANQUE ROUSSELANDE	18	0	0	6	0	0	0	9	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18		28	-35.71%
	FONCINE LE HAUT	19	0	0	12	0	0	0	2	0	0	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19		0	0.00%
			10	87	605	1	19	12	507	3	79	196	0	2	22	7	0	1	46	8	38	6	11	3	1663		1695	-1.92%

District Lédonien	554	594
District La Joux	455	462
District La Chauv	348	344
District Haut Jura	306	295



1 voix jusqu'à 10, 2 voix jusqu'à 50 + 1 voix par tranche de 50

	CLUBS	nb de licenciés année 2014	nb de voix
0001	PETANQUE BLETTERANOISE	85	3
0002	AMICALE PETANQUE CLAIRVALIENNE	37	2
0004	AMICALE BOULE JURASSIENNE	242	6
0005	ASPTT GRAND LONS JURA		1
0008	EVEIL SPORTIF MONTMOROT	43	2
0009	JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	30	2
0010	AMICALE BOULE ARINTHOD	42	2
0015	PETANQUE ORGELETAINE	49	2
0016	PETANQUE DES COTEAUX DE LA H. S.	26	2
0020	CARREAU CHAMPAGNOLAIS	58	3
0021	GOURIBOULE CHATELNEUF	26	2
0022	PASSENANS PETANQUE	22	2
0023	PETANQUE POLINOISE	68	3
0024	PETANQUE SALINOISE	125	4
0025	PETANQUE SELLIEROISE	23	2
0026	PETANQUE ARBOISIENNE	34	2
0029	PETANQUE MONT SOUS VAUDREY	99	3
0032	PETANQUE DU BAS JURA	140	4
0037	A.S. JEANRENAUD	7	1
0043	DOLE PETANQUE CLUB	52	3
0044	AMICALE BOULE CHAMPVANS	97	3
0045	DAMPARIS	52	3
0046	MOISSEY PETANQUE		1
0050	U.S. MOREZ	62	3
0051	PETANQUE SANCLAUDIENNE	79	3
0052	PETANQUE BOIS D'AMONT	15	2
0055	PETANQUE MOIRANTINE	113	4
0057	PETANQUE ROUSSELANDE	18	2
0058	PETANQUE FONCINE LE HAUT	19	2

1663	74
-------------	-----------

COMPTE RENDU COMMISSION SPORTIVE

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

Avant de vous présenter la saison de la commission sportive sous forme d'un diaporama, je vais vous évoquer brièvement son déroulement. Le championnat départemental des clubs composé de 75 équipes est toujours la compétition qui s'étend le plus sur l'année puisqu'il a débuté au 25 avril pour s'achever le 16 novembre dernier lors de la finale des groupes Promotion. D'une manière générale, je félicite les clubs qui ont presque tous respecté les délais de renvoi des feuilles de matchs. Cependant, j'ai bien dit presque tous, en effet, certains ont encore des efforts à faire puisqu'il a fallu relancer quelques coaches.

Sur les terrains, la plupart des matchs se sont déroulés dans un esprit sportif et convivial, ce qui correspond à la finalité de cette épreuve. Je félicite les joueurs pour cette excellente attitude, ce qui n'enlève rien à la qualité des parties disputées.

Le respect du règlement du CDC est en nette amélioration, ne serait-ce que sur le port de la tenue homogène. Je remercie tous les arbitres qui officient sur ces journées ainsi que Philippe JARCELLAT et Hervé MOINE, chargés des épreuves de tir chez les féminines.

Compte tenu des problèmes rencontrés dans le passé et du ressenti des joueurs, la commission sportive avait élaboré en 2013 des propositions qui avaient été approuvées par le Comité Directeur et qui seront reconduites en 2015.

- le nombre d'équipes sera limité à 3 pour tout le CDC Masculin (Promotion, Honneur et Elite) ainsi qu'à 3 équipes pour tout le CDC Féminin.

- dates fixes pour jouer les matchs en Promotion comme leurs collègues des groupes Honneur et Elite. Je vous les communiquerai dans quelques instants. Il y a donc un délai confortable pour que toutes les équipes prennent leurs dispositions et éviter ainsi les forfaits.

- Les matchs Promotion continueront toujours à se dérouler dans les clubs mais la commission a veillé dans le choix des dates fixes à éviter la veille d'un championnat qui débiterait le matin.

- En raison de la création en 2014 d'un CRC féminin à 8 équipes où trois clubs étaient représentés, il n'y aura que deux divisions départementales qui joueront à dates fixes au boulodrome régional.

- Rappel pour les horaires pour les rencontres au boulodrome régional : si l'équipe a deux matchs à disputer, début à 9h. Si l'équipe n'en a qu'un seul à jouer, début à 14h15.

Enfin, comme cette année, j'attendrai début janvier 2015 pour transmettre aux clubs les demandes d'inscription pour le CDC Masculin et Féminin, ce qui laisse le temps aux présidents de clubs de faire leur assemblée générale et d'avoir des informations définitives et fiables dans le retour des formulaires. Toute inscription envoyée après le 31 janvier 2015 sera automatiquement refusée.

Dans le CDC Elite et Honneur, les rencontres se sont déroulées au boulodrome régional, je voudrais remercier les dirigeants du CD39 et de la commission sportive qui ont parfaitement géré ces journées.

En Elite, PCHS termine 1^{er} et monte en CRC2.

En Honneur, CHAMPVANS 2 monte en CDC Elite.

En Promotion, ABJ monte en CDC Honneur.

Du côté du CRC, Félicitations à POLIGNY et SALINS qui se maintiennent en CRC2 alors que SAINT CLAUDE monte de CRC 2 en CRC 1 et rejoindra ABJ 1 et ABJ 2 dans cette division.

Dans le CDC Féminin, ABJ 2 monte en CRC Féminin et rejoint ABJ 1, SALINS et BLETTERANS.

Enfin, En CNC2, les Salinois se maintiennent.

Je voudrais terminer ce bilan en évoquant la Coupe de France 2014-2015 en félicitant SAINT CLAUDE qui doit jouer prochainement contre GAMBSHEIM.

Je vais maintenant vous commenter le diaporama.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 2014.

Merci de m'avoir écoutée.

Emilie MARAUX

RAPPORT DE LA COMMISSION CHAMPIONNATS

Compte rendu des Championnats Jura 2014

Championnat triplete jeu provençal 30 & 31 mars **PBJ Dole** 44
équipes

Champions : **MARAUX Jean-Marie, MARAUX Julien et JACQUIN Sébastien**
Salins

Finalistes : **BONNOT Jacques, BONNOT Grégory et BONNOT Thomas**
St Claude

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à CANÉJAN 30
les 13 14 et 15 juin 1/8^{ème}

Championnat tête à tête seniors 6 avril Mont S Vaudrey **Haut Jura**
257 joueurs

Champion : **MARAUX Jérémie** Salins

Finaliste : **GAGLIARDI Jean-Yves** Salins

1 joueur qualifié pour le championnat de France 2014 à GRUISSAN 11
les 7 et 8 juin 1/16^{ème}

Championnat tête à tête féminin 6 avril **ST CLAUDE** 56
joueuses

Championne : **SOLETTI Martine** ABJ

Finaliste : **ZERBINI Stéphanie** PBJ

1 joueuse qualifiée pour le championnat de France 2014 à ST AVOLD 57
les 21 et 22 juin Poule

Championnat doublette seniors 26 et 27 avril Mont S Vaudrey **PBJ**
Dole 180 équipes

Champions : **GUILLEMENEY Raphael et PERRAUD Anthony** ABJ

Finalistes : **BUGNOT Benjamin et BOUE Kévin** St Claude

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à ST AVOLD 57
les 21 et 22 juin Poule

Championnat doublette féminines 26 et 27 avril Mont S Vaudrey **PBJ**
Dole 62 équipes

Championnes : **GUILLEMENEY Laurie et MONTALTI Charline** ABJ

Finalistes : **LEJEUNE Sandrine et BANDET Sonia** ABJ

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à GRUISSAN 11
les 7 et 8 juin Poule

Championnat triplete seniors 3 et 4 mai Mont S Vaudrey
Bletterans 110 équipes

Champions : **DA SILVA Luis, GIOVANNINI Frédéric et SECRETANT Alain**
ST Claude

Finalistes : **BARCELO Alain, GISSAT Nicolas et BOUTON Fabrice** ABJ

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à BRIVE 19
les 28 et 29 juin Poule

Championnat tripléte féminines 3 et 4 mai Mont S Vaudrey
Bletterans 33 équipes
Championnes : **BIANCHETTI Danielle, GRIS Sandrine, et LACOMBE
Dominique** Dole Pétanque Club
Finalistes : **BELLE Laura, GONCALVES Laëtitia et GAGLIARDI Anne**
Salins

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à LAVAL 53
les 6 et 7 septembre Poule

Championnat doublette mixte 24 et 25 mai **Champagnole**
156 équipes 1/16^{ème}

Champion (ne) : **MOUGIN Charlotte et MARAUX Julien** Salins
Finalistes : **GUILLEMENEY Margaux et PERRAUD Anthony** ABJ

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à COLOMIERS 31
les 12 et 13 juillet

Championnat doublette jeu provençal 31 mai et 1 juin
SALINS 63 équipes

Champions : **MARAUX Julien et JACQUIN Sébastien** Salins
Poule

Finalistes : **GAZZERA Jérémy et DAMBRA Roger** St Claude
1/32^{ème}

2 équipes qualifiée pour le championnat de France 2014 à CAVEIRAC 30
les 22, 23 et 24 aout

+ ½ finalistes 2013 s à BEUCAIRE 30 qualifiés pour le France 2014 **Samuel et
Jean BINDA** 1/16^{ème}

Championnat Tripléte vétérans 3 juin **Mont S Vaudrey**
53 équipes Poule

Champions : **BONNOT Gilbert, LEBLANC Michel et MONTALTI Guy** ABJ
Finalistes : **OLIVIER Serge – PILLOT Eric et QUINTARD Daniel**
Champagnole

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à MENDE 48 les 13 et
14 septembre

Championnat doublette vétérans 2 septembre Moirans **Morez** 47
équipes

Champions : **LIMOGES Bernard - ABREU Daniel** Poligny
Finaliste : **BIGUEUR Jean - MORIN Alain** Damparis

Pas de championnat de France

Championnat tripléte mixte 27et 28 septembre **ST Claude**
65 équipes

Champions: **PASCAL Nicole, DE BIASI David et PARIS David**

Damparis

Finalistes : **GUILLEMENEY Valérie, JANOD Nicolas et PERRAUD Anthony**
ABJ

Pas de championnat de France

Compte rendu des Championnats LIGUE 2014

Championnat tête à tête féminin 23 mars **Mt S Vaudrey**

152 joueuses

Championne : **BOURGEOIS-BESANCON Frédérique** ST CLAUDE

Finaliste : **VERSET Myriam** ABJ

1 joueuse qualifiée pour le championnat de France 2014 à ST AVOLD 57 les 21 et 22 juin 1/16^{ème}

Championnat doublette masculins 13 avril **Rougegoutte 90** 338

équipes

Champions : **JACQUIN Sébastien et MARAUX Julien** Salins

Finalistes : **ROSSI Fabiano et XISTO Jean-Michel** Vesoul

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à ST AVOLD 57 les 21 et 22 juin Poules

Championnat triplète mixte Vétérans 17 avril **Mt S Vaudrey**

38 équipes

Champions : **CAILLAT Monique, BREVOST-CHOPELIN Georges et GUYON**

Claude Champvans

Finalistes : **BARON-CATTENOT Josiane, OLIVIER Serge et BINDA Jean**
Champagnole

Pas de championnat de France

Championnat triplète féminines 20 avril **Besançon 25** 58

équipes

Championnes : **GLAB Cassandra, GUILLEMENEY Margaux et LORINE**

Irène ABJ

Finalistes : **WUTRICH Nathalie -GARNIER Vanessa - BOLLE-REDDAT**

Séverine Pontarlier

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à LAVAL 53 les 6 et 7 septembre 1/16^{ème}

Championnat doublette mixte 11 mai **Les Rêpes 70**

299 équipes

Champion (ne) : **FLAGEL Mélanie et TABOURET Django** ST Claude

Finalistes : **GUILLEMENEY Margaux et PERRAUD Anthony** ABJ

1 équipe qualifiée pour le championnat de France 2014 à COLOMIERS 31 les 12 et 13 juillet 1/16^{ème}

FRANCE 2014

Tête à Tête Seniors à GRUISSAN 11 les 7et 8 juin

Délégué : **JARCELLAT Philippe**

Joueurs : **MARAUX Jérémy** Salins

Résultats : **1^{ère} partie** : contre MARAOUI Malik CD INDRE 36
gagné 13/12 en 13 mènes Durée : 45mn
2^{ème} partie : contre DARVIN Henry ANTILLES /GUYANE perdu
6/13 en 11 mènes Durée : 30mn
Barrage : contre MARAOUI Malik CD INDRE 36 gagné
13/5 en 9 mènes Durée : 45mn
1/32^{ème} : contre PHILIPSON Kévin PACA gagné 13/6 en
10 mènes Durée : 50mn
1/16^{ème} : contre COGNAT Sylvain CD DROME 25 perdu
11/13 en 18 mènes Durée : 1H15mn

Compte rendu : Très bonne prestation contre PHILIPSON Kévin, joueur de très haut niveau qui faisait partie du lot des favoris,

Déception de perdre en 16^{ème} car la chance n'était pas de notre côté
Passé un week-end très agréable avec un joueur très sympathique, rien à redire sur l'accueil et l'organisation du CD11

Doublette féminin à GRUISSAN 11 les 7et 8 juin

Déléguée : **BINDA Jean**

Joueuses : **GUILLEMENEY Laurie et MONTALTI Charline** ABJ

Résultats : **1^{ère} partie** : contre MAQUA Jessica CD AISNE 02
perdu 2/13 e en 8 mènes durée 1H45
2^{ème} partie : c contre POITEVIN Julie CD MOIR ET CHER 41
perdu 1/13 e en 8 mènes durée 1H15

Compte rendu : Bonne entente de ces 2 plus jeunes féminine de ce championnat de ce France, aussi bien sur les jeux qu'à l'extérieur, elles n'ont eu aucune réussite lors de leurs 2 parties.

Elles n'ont rien à se reprocher pour une 1^{ère} participation à un France. De plus elles ont de l'avenir.

Triplette jeu Provençal à CANÉJAN 33 les 13 14 et 15 juin

Délégué : **SERTILLANGE Marc**

Joueurs : **MARAUX Jean-Marie, MARAUX Julien et JACQUIN Sébastien**
Salins

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD BOUCHE DU RHONE 13 gagné
11/4 en 6 mènes durée 1H35
2^{ème} partie : contre CD VAL DE MARNE 77 gagné 11/0 en
5 mènes durée 1H10
1/32^{ème} : contre CD LOT 46 gagné 11/10 en
12 mènes durée 3H45

1/16^{ème} : contre CD LOIRE 42 gagné 11/8 en
10 mènes durée 3H10
1/8^{ème} : contre CD VAR 83 perdu 8/13 en
8 mènes durée : 2H30mn

Compte rendu : Bonne entame de la 1^{ère} partie, ensuite nos joueurs ont assurés le jeu sauf une mène.

La 2^{ème} partie s'est déroulée sans aucune difficultés, seulement 1 boule manquée par chacun lors de cette partie.

Partie des 32^{ème} rendue difficile par notre faute, nous sommes passés avec difficulté, mais quel plaisir d'avoir gagné.

Partie des 16^{ème} très bien commencée, après quelques gênes au point, mais on est parvenu à la gagne.

Partie des 8^{ème} Après un très bon départ de cette partie, nous nous sommes bien accrochés, mais par manque de réussite à la fin de la partie nous avons laissé filé la gagne.

Aucunes remarque sur l'organisation parfaite du CD33. Passés un très bon week-end avec une équipe fortement sympathique, très bonne prestation du jeu de l'équipe, déception de ne pas avoir eu de réussite a la dernière partie sinon on aurait pu avoir la satisfaction de passer au tour suivant. On s'est quittés avec enthousiasme d'avoir accompli notre mission

Doublette Seniors à ST AVOLD 57 les 21 et 22 juin

Délégué : **MARTINELLO Antoine**

Joueurs : **GUILLEMENEY Raphael et PERRAUD Anthony**ABJ

Résultats : **1^{ère} partie** : contre HECHAZO Alain CD CORREZE 19 perdu
9/13 en 11 mènes durée : 1H20mn

2^{ème} partie : contre GARNON Eric CD LOIRE 42 gagné
13/3 en 7 mènes durée : 1H00

Barrage : contre ROCHER Bruno PAYS DE LA LOIRE perdu
3/13 en 7 mènes durée : 1H00

Compte rendu : Très belle 1^{ère} partie qui s'est déroulée avec résistance, contre une belle formation de la Corrèze qui a battu l'équipe ROCHER Bruno à la 2^{ème} partie.

Très bonne 2^{ème} partie qui s'est déroulée sans encombre sur de très bon jeux, nous avons terminés très fort avec 2 mènes de 3 et 4 points.

En barrage nous ne sommes pas rentrés dans la partie face à l'équipe BRUNO Rocher, avec 1 mènes de 5 points au départ de cette partie, on n'a pas pu s'adapter au terrain et surtout face à une équipe très forte, on malheureusement raté notre partie.

Très bon accueil et bonne organisation du CD 57, à part un problème de temps pour le service des repas du samedi midi

Félicitations à notre équipe Jurassienne qui à jouée avec bravoure contre des formations pratiquant un jeu de qualité supérieure.

Tête à Tête Féminin à ST AVOLD 57 les 21 et 22 juin

Délégué : **GAUTHIER Françoise**

Joueurs : **SOLETTI Martine** ABJ

Résultats : **1^{ère} partie** : contre LESAINE A CD YVELINES 78 perdu
5/13 en 9 mènes durée : 1H10mn

2^{ème} partie : contre ROZES R CD CREUSE 23 perdu 3/13 en
13mènes durée : 1H30mn

Compte rendu : La 1^{ère} partie qui s'est déroulée contre une adversaire de très haut niveau qui s'est parfaitement adaptée au terrain, ne laissant guère d'espaces à notre joueuse qui n'a pu affirmer son jeu.

Mauvaise entame de notre joueuse à la 2^{ème} partie, qui a perdu beaucoup de boules aux points sur jeux courts et n'a jamais pu rentrer dans la partie.

Très bonne poule avec des joueuses d'un niveau nettement supérieur. Très bon accueil et bonne organisation du CD 57.

Triplette Seniors à BRIVE LA GAILLARDE 19 les 28 et 29 juin

Délégué : **SERTILLANGE Marc**

Joueurs : **DA SILVA Luis, GIOVANNINI Frédéric et SECRETANT Alain**
ST CLAUDE

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CENTRE perdu 4/13 en
7mènes durée : 0H55mn

2^{ème} partie : contre CD RHÔNE 69 perdu 8/13 en
10 mènes durée : 1H10mn

Compte rendu : Mauvaise entame de la 1^{ère} partie, on se reprend un petit peu mais pas assez pour inquiéter notre adversaire qui à un niveau de jeu supérieur au notre.

La 2^{ème} partie au contraire qui a bien débutée et nous a laissé entrevoir une lueur d'espoir, mais en vain dans le déroulement de la partie en jouant 1 boule sur 2 on a laissé filer la gagne à nos adversaires qui n'ont pas été vraiment inquiets par notre niveau de jeu

Dans l'ensemble nos joueurs n'ont pas joués à leur niveau, ils auraient pu améliorés leur jeu.

Côté organisation du CD 19, prix excessifs des repas pris sur place ainsi que les consommations à la buvette et une attente conséquente pour les prises de tickets et être servis.

Nous avons passés un agréable week-end dans une ambiance sympathique dans hôtel restaurant qui était largement à la hauteur de nos espérances, hôtel à recommander lors d'une prochaine éventualité.

Doublette Mixtes à COLOMIERS 31 les 12 et 13 juillet

Délégué : **BINDA Jean**

Joueurs : **MOUGIN Charlotte et MARAUX Julien** Salins

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD CALVADOS 14 perdu 5/13 en
9 mènes durée : 1H15

2^{ème} partie : contre CD EURE ET LOIRE 28 gagné
13/10 en 13 mènes durée : 1H45

Barrage : contre CD HAUTES PYRENEES 65 gagné 13/6 en
11 mènes durée : 1H30
1/32^{ème} : contre CD INDRE 36 gagné 13/10 en
10 mènes durée : 1H10
1/16^{ème} : contre CD HERAULT 34 perdu
2/13 en 7 mènes durée : 1H00

Compte rendu : En tant que délégué j'ai été très fier de notre équipe tant sur les jeux qu'à l'extérieur également.

En ce qui concerne les parties de poules sur des jeux de bonne qualité, comme à l'habitude on a eu affaire à excellent Julien, quand à Charlotte pour son 1^{er} France, elle à alterné le bon et le moyen jeu, Bonne entente de notre équipe de Salins sur les jeux.

Au 2^{ème} tour après les poules, Julien n'avait plus assez de ressources, ils ont fait de leur mieux contre une belle équipe de l'Hérault

Très bon accueil et organisation du CD 31, et une bonne hospitalité.

Doublette jeu Provençal à CAVEIRAC 30 les 22, 23 et 24 aout

Délégué : **CROTET Patrick**

Joueurs : **MARAUX Julien et JACQUIN Sébastien** Salins

Résultats : **1^{ère} partie :** contre CD HT GARONNE 31 gagné
11/9 en 14 mènes durée : 2H50

2^{ème} partie : contre CD ALPES H PROVENCE 04 perdu 9/11 en 6
mènes durée : 0H55

Barrage : contre CD VIENNE 86 perdu 9/11 en 11
mènes durée : 1H30

Compte rendu : 1^{ère} partie marathon contre une équipe d'un niveau équivalent.

2^{ème} partie : l'équipe adverse est d'un niveau supérieur au notre, celle-ci s'inclinera en 8^{ème} de finale.

3^{ème} partie celle à été très serrée, nous avons manqué de réussite au tir, alors que nos adversaires ont été chanceux lors de la dernière mène.

Nous avons passés un week-end très agréable avec des joueurs sérieux et motivés, qui ont fait preuve d'une grande sympathie.

Doublette jeu Provençal à CAVEIRAC 30 les 22, 23 et 24 aout

Délégué : **JARCELLAT Philippe**

Joueurs : **GAZZERA Jérémy et DAMBRA Roger** St Claude

Résultats : **1^{ère} partie :** contre CD VAL DE MARNE 94 gagné
11/7 en 13 mènes durée : 3H45

2^{ème} partie : contre LIMOUSIN gagné 11/4 en
6 mènes durée : 1H15

1/32^{ème} : contre CD SOMME 80 perdu 9/11 en
12 mènes durée : 3H15

Compte rendu : 1^{ère} partie : terrain difficile à jouer avec dévers en travers sur toute la longueur du jeu, dommage que sur quelques mènes ont a manqué quelques rajout, mais dans l'ensemble nos 2 joueurs on réalisés une bonne partie.

2^{ème} partie : notre équipe joue à la perfection et cette fois les boules, de rajout comptent

1/32^{ème} : partie équilibrée interrompue du à une coupure d'électricité vers 20h45, à cet instant le score est de 8 à 9 (suite à ½ heure d'attente, le jury à pris la décision de reporter la suite des parties le samedi matin. A l'entame du jeu le samedi matin nous avons failli perdre lors de la 1^{ère} mène car nous avons eu l'avantage de 2 mènes pour conclure, mais pour en finir nous perdons la partie, dommage.

En conclusion : équipe très sympathique et agréable qui avait les moyens de faire mieux.

Doublette jeu Provençal à CAVEIRAC 30 les 22, 23 et 24 aout

Délégué : **PERRUSSEL Michel**

Joueurs : **BINDA Jean et BINDA Samuel** Champagnole perdants ½ finales sept 2013 à Beaucaire 30 **Qualifiés d'office**

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD VAUCLUSE 84 perdu 10/11 en 15 mènes durée : 3H50

2^{ème} partie : contre CENTRE gagné 11/9 en 12 mènes durée : 2H20

Barrage : contre CD PARIS 75 gagné 11/0 en 5 mènes durée : 0H55

1/32^{ème} : contre CD BOUCHES DU RHÔNE 13 gagné 11/8 en 13 mènes durée : 2H50

1/16^{ème} : contre CD AUDE 11 perdu 4/11 en 9 mènes durée : 2H30

Compte rendu : 1^{ère} partie : défaite face une excellente équipe du Vaucluse qui sera battue le lendemain en ¼ de finale.

Suite à une mauvaise entame de la partie et ensuite on perd trop de boules au point, par contre Samuel fait une excellente partie au tir (sur 30 boules tirées : 25 ont fait mouche dont 1 carreau)

2^{ème} partie : victoire à l'arraché. Jean pointe admirablement bien par rapport à la partie précédente, alors que Samuel n'est pas aussi performant lors de ses tirs. Résultat satisfaisant contre une équipe d'un niveau moyen.

Partie de Barrage : victoire facile face à une petite équipe. Samuel n'a eu seulement 4 boules à tirer, Jean et Samuel ont pratiquement fait un sans faute au point.

32^{ème} : partie à l'image de la précédente, Jean et Samuel sont aussi performants dans leur jeu, il y a du point et du tir

16^{ème} : partie équilibrée jusqu'à la 7^{ème} mène. La 8^{ème} mène sera à jamais marquée dans nos mémoires car elle nous fut fatale, car l'équipe adverse à comptabilisé une mène de 6 points, ce qui est vraiment remarquable au jeu provençal. A cet instant du jeu le score est de 4 à 10, et le 11^{ème} point sera marqué à la mène suivante, signant notre arrêt de la compétition.

En conclusion nous avons souffert d'un manque d'efficacité et d'un manque d'inégalité dans la réussite du jeu de chacun. Ceci étant dit : félicitations à nos 2 joueurs pour leur parcours ce qui est déjà une belle performance

10^{ème}, alors que nous avons 3 points sur le jeu, ce qui nous aurait fait 12 points, l'adversaire pointe sa dernière boule et nous enfonce le clou de la partie en déplaçant le but vers leurs boules en fond de jeu, ce qui leur fait un rajout de 3 points ce qui réduit notre score de 9 à 11.

Lors de la dernière mène nous essayons de retourner au point, mais en vain on s'incline face à un adversaire qui a eu beaucoup de réussite.

On a eu beaucoup de regrets de sortir de poule car si l'on avait joué à notre niveau, on aurait pu faire mieux.

Très bon accueil, bonne organisation et repas du samedi midi satisfaisant, nous en remercions le Comité de la LOZERE

L'hébergement qui nous était réservé en gîte était très satisfaisant et le site était vraiment agréable.

A notre retour dans le Jura, nous nous sommes quittés avec amertume car nous avons passés d'agréables moments ensemble, en tant que délégué je remercie les joueurs et leurs épouses qui les accompagnait, pour leur admirable sympathie et dévouement lors de ce week-end.

FRANCE 2014 JEUNES

Triplette Minimes à SOUSTONS les 23 et 24 août

Délégué : **BOURGEON Michel**

Joueurs : **DELIOT Mathis, GRILLOT Thibaut et NICOD Nathan** Champvans

Résultats : **1^{ère} partie** : contre AQUITAINE 47 gagné

11/7 durée : 1H20

2^{ème} partie : contre HAUT DE France 62 perdu

0/11 durée : 0H30

3^{ème} partie : contre ALLIER 03 gagné 11/5

durée : 1H00

4^{ème} partie : contre MIDI-PYRENEES 62 gagné

11/2 durée : 1H10

5^{ème} partie : contre CHAMPAGNE ARDENNES 10

gagné 11/3 durée : 0H45

1/16^{ème} : contre P.A.C.A 84 gagné

13/2 durée : 0H40

1/8^{ème} : contre NORD 59 gagné 13/4

durée : 1H00

1/4^{ème} de Finale: contre BOUCHES DU RHONE 13

gagné 13/7 durée : 1H00

1/2 Finale: contre VAUCLUSE 84 perdu

10/13 durée : 1H15

Compte rendu : 1^{ère} partie, sérieuse et équilibrée qui tourne à notre avantage, grâce à une bonne cohésion de l'équipe.

2^{ème} partie : suite à 3 coups heureux de nos adversaires, l'équipe est menée 8 à 0 en 2 mènes et malgré une annulation l'équipe s'incline par manque de sang froid.

3^{ème} partie : l'équipe est de nouveau opérationnelle et fournit un bon niveau de jeu, elle mène 8 à 5 à la pose méridienne, et s'impose sans problème

5^{ème} partie : contre CD SARTHE 72 perdu 11/13 en
12mènes durée : 1H20

Coupe de l'Avenir

1/16^{ème} : contre MIDI-PYRENEES perdu 11/13

Compte rendu : Bon championnat dans l'ensemble et bon comportement de nos
joueurs

Bon accueil et bonne organisation du CD 40, bonne qualité des jeux et
hébergement de très bonne qualité.

Triplette Juniors à SOUSTONS les 23 et 24 août

Déléguée : **CANIOTTI Nadine**

Joueurs : **ALVES Jayson, BERREZ Lucas et DURY Kélian** Moirans

Résultats : **1^{ère} partie :** contre LORRAINE perdu 9/13 en 14
mènes durée : 1H30

2^{ème} partie : contre MIDI-PYRENEES perdu 6/13 en 11
mènes durée : 1H00

3^{ème} partie : contre AQUITAINE gagné 13/4 en 9 mènes
durée : 1H00

4^{ème} partie : contre PAYS DE LOIRE perdu 6/13 en 10
mènes durée : 1H00

5^{ème} partie : contre CHAMPAGNE gagné 13/12 en
13mènes durée : 1H15

Coupe de l'Avenir 1/16^{ème} : perdu contre CALVADOS

Compte rendu : Manque de motivation des joueurs, s'ils avaient joués à leur
niveau, ils auraient pus gagnés 1 ou 2 parties de plus. Bon accueil et bonne
organisation du CD 40, bonne qualité des jeux et hébergement de bonne qualité.

JOUEURS CLASSES "ELITE"

Listing 2014

NOMS	PRENOMS	SEXE	CLUBS
DA SILVA	Luis	M	PETANQUE SANCLAUDIENNE
FLAGEL	Mélanie	F	PETANQUE SANCLAUDIENNE
GIOVANNINI	Frédéric	M	PETANQUE SANCLAUDIENNE
GUILLEMENEY	Raphaël	M	AMICALE BOULE JURASSIENNE
JACQUIN	Sébastien	M	PETANQUE SALINOISE
MARAUX	Jérémy	M	PETANQUE SALINOISE
MARAUX	Julien	M	PETANQUE SALINOISE
MOUGIN	Charlotte	F	PETANQUE SALINOISE
PERRAUD	Anthony	M	AMICALE BOULE JURASSIENNE
SECRETANT	Alain	M	PETANQUE SANCLAUDIENNE
TABOURET	Django	M	PETANQUE SANCLAUDIENNE

JOUEURS CLASSES "HONNEUR"

Listing 2014

1	3903333	BARCELO	Alain	0004 - Amicale Boule Jurassienne	2014	1
2	5800022	BIGLER	Jean-Marie			2
3	3900286	BONNOT	Gilbert			3
4	2122723	BOUTON	Fabrice			4
5	3093311	CASANOVA	Cyril			5
6	7100833	CORDELIER	Fabien			6
7	3900920	DACLIN	Valérie			7
8	104929	DONGUY	FREDERIC			8
9	3904087	DOUARD	Patrice			9
10	3901992	GISSAT	Nicolas			10
11	3906463	GUILLEMENEY	Margaux			11
12	3900991	GUILLEMENEY	Valérie			12
13	2124073	HERBILLON	Arnaud			13
14	3903455	JANOD	Damien			14
15	3906138	JANOD	Mathilde			15
16	3905304	JANOD	Nicolas			16
17	3903102	JEAN-PROST	Claude			17
18	3907356	JOURNOT	Antonin			18
19	101021	LEJEUNE	Sandrine			19
20	101000	LEJEUNE	Thierry			20
21	1000289	MARCEAUX	Rénald			21
22	3904016	MILLET	Christopher			22
23	3907851	MONTALTI	Guy			23
24	3901169	PETETIN	Patrick			24

25	7005393	PETIGNY	Benjamin			25
26	3902452	PIPOZ	Chantal			26
27	3900212	POMMIER	Denis			27
28	3901107	ROUSSELOT-EMART	Eliane			28
29	7115827	SAGOT	Maxime			29
30	2123224	VASSEUR	Cyril			30
31	3900627	VULIN	Gérard			31
32	3904350	BALLAUD	Yohann	0015 - Orgelet	2014	1
33	3900635	DA COSTA	Baptiste			2
34	3900669	DA COSTA	Colette			3
35	3902028	PRINCE	Philippe			4
36	3906706	CHAVANNE	Quentin	0016 - PCHS Côteaux de la Haute Seille	2014	1
37	3902528	CLAVELIN	Romain			2
38	3903706	MONNERET	Aline			3
39	3903922	OLIVIER	Richard			4
40	3900818	PANDEL	Manuel			5
41	3903385	PARROT	Julie			6
42	3905884	REYNAUD	Pierre			7
43	3905882	REYNAUD	Thibaud			8
44	3903083	OLIVIER	Serge	0020 - Carreau Champagnolais	2014	1
45	3907223	PIARD	Michel			2
46	3905370	PILLOT	Eric			3
47	3901043	PILLOT	Yves			4
48	3901120	MONNET	Gilles	0021 Gouriboule	2014	1
49	3901314	ROUSSELOT-EMART	GAELLE			2
50	3904447	COLLET	Gérald	0023 - Pétanque Polinoise	2014	1
51	3905411	GUILLAUMOT	Didier			2
52	7002152	MOUGIN	Christophe			3
53	3901554	BALLAND	Jean-Pierre	0024 - Pétanque Salinoise	2014	1
54	3904942	BESSON	Mathieu			2
55	2509474	BONTEMPS	Kevin			3
56	3903698	CHAVANNE	Amandine			4
57	3903616	DAYET	Dominique			5
58	3905461	FAURE	Jean- Maxime			6
59	3904627	FAURE	Jean- Philippe			7
60	3901540	GAGLIARDI	Jean-Yves			8
61	3903400	GIROD	Christophe			9

62	3901642	GONCALVES	Mickaël			10
63	3901684	GONCALVES	Nicolas			11
64	3906544	LEHMAN	Thierry			12
65	2504612	LIENARD	Patrick			13
66	3901494	MARAUX	Jean-Marie			14
67	7102156	MARECHAL	Michel			15
68	3901602	MARSOUDET	Christophe			16
69	3907097	MAZZOLINI	David			17
70	3904885	PARROT	Aude			18
71	3903733	SCHNEEBERGER	Thierry			19
72	3901191	MONNIER	JOEL	0026 Pétanque Arboisienne	2014	1
73	3901182	ROUSSEL-GALLE	Denis			2
74	2101111	CHAMOUTON	Alain	0029 Pétanque Mt S Vaudrey	2014	1
75	3902103	HERNANDEZ	Samuel	0032 PBJ Dole	2014	1
76	3902349	M'HAMDI	Zoubir			2
77	3900390	LACOMBE	Dominique	0043 DPC Dole	2014	1
78	3901823	DELIOT	Bruno	0044 - Amicale Pétanque Champvans	2014	1
79	3903351	DELIOT	Eric			2
80	3902105	DELIOT	José			3
81	3905909	GLAB	Dylan			4
82	3907893	MILLET	Jean-Michel			5
83	3901821	NEVERS	Gilles			6
84	3906662	NICOD	Bastien			7
85	2103763	VAUCHEY	Didier			8
86	2103889	ARDICLIK	Alain Mevlut	0045 - La Boule de Damparis	2014	1
87	2502015	BORDY	Philippe			2
88	3906332	CERVILLA	Medhy			3
89	3901989	FAIVRE	Mickaël			4
90	3902369	GARDIEN	Damien			5
91	3902368	GARDIEN	Jean-Marie			6
92	3906159	GEILLON	Karine			7
93	3902239	MICHON	Christian			8
94	3901266	MINY	Jean-Philippe			9
95	6912120	MORIN	Alain			10
96	3900719	PARIS	David			11
97	3902342	PASCAL	Pierre			12
98	2118927	PERRIN	Samuel	13		

99	3902380	PETIT	Pascal	0050 US Morey	2014	14
100	3902184	POMMIER	Patrice			15
101	3905093	BENOIT-GUYOD	Pascal			1
102	3905330	CAMELIN	Pascale			2
103	3903180	MICHELLI	Manuel	3		
104	3906887	VINCENT	Alain	4		
105	3903386	BESANCON	Nathalie	0051 - Pétaque Sanclaudienne	2014	1
106	3900937	BONNOT	Grégory			2
107	3902265	BOUE	Kevin			3
108	3903387	BOURGEOIS-BESANCON	Frédérique			4
109	3906311	BUGNOT	Benjamin			5
110	3900701	CABOT	Sullivan			6
111	3906963	DAVID	Emilien			7
112	7117917	DEMONT	Aymeric			8
113	7102733	DEMONT	Franck			9
114	3904875	GAZZERA	Jérémy			10
115	3902907	GIOVANNINI	Louisa			11
116	7114071	MARCHAND	Michel			12
117	3906437	PITON	Kévin			13
118	3906222	POMMIER	Antoine			14
119	3900123	POMMIER	Jean-Claude			15
120	3902404	PONTAROLLO	Michel			16
121	3905289	PROST-BOUCLE	Anthony			17
122	3902934	RICHARD	Manon			18
123	3907123	SAUVONNET	Ludwig			19
124	3903111	SECRETANT	Didier			20
125	3902219	SERTILLANGE	Allan			21
126	3903116	SERTILLANGE	Marc			22
127	3904060	SERTILLANGE	Patricia			23
128	3901244	SIMON	Serge			24
129	3906519	ALVES	Jonathan	0055 - Pétaque Moirantine	2014	1
130	3902602	ARBEZ	Laurent			2
131	3906451	CANIOTTI	Cédric			3
132	3901978	GUICHENAL	Gilles			4
133	3903767	LACROIX	Nadège			5
134	3903765	LACROIX	Régis			6
135	3906320	PEPIN	Xavier			7
136	106341	SOURYAVONG	Khamphet			8

RAPPORT DE LA COMMISSION BOULODROME

Monsieur Le Président de la Ligue de Franche-Comté,
Monsieur Le Président Du Comité du Jura,
Mesdames Messieurs les membres du CD 39,
Mesdames, Messieurs,

Un boulodrome qui fait parler les jurassiens, mais qui fonctionne bien.

Nous avons des félicitations de toutes les personnes qui viennent des autres départements, qui admirent la structure et la trouvent formidable.

Des week-ends étant libres en novembre, décembre et en janvier, j'invite les clubs à organiser des concours durant ces mois.

Tous ceux qui viennent ne perdent pas d'argent, au contraire ils en gagnent. Je pense que le côté pratique du boulodrome facilite le travail alors motivez-vous !!!

L'année 2014 a vu se dérouler de belles compétitions avec un Championnat de France CNC Jeunes très réussi.

Je ne vous ennuierais pas plus longtemps, et je tiens à remercier tous les bénévoles qui viennent m'aider : Jos, Michel, Jarçou, Gégé et ceux que j'oublie.

Je vous souhaite des bonnes fêtes et une excellente année 2015.

**La présidente de la commission du
boulodrome,**

Yvette OUTREY.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Mesdames, Messieurs,

L'année 2014 a été émaillée de quelques incidents. La commission a donc été saisie deux fois pour des problèmes liés principalement à l'alcool : une sanction de 2 ans de suspension de licence pour une personne ayant déjà fait l'objet de sanction dans le passé, et un travail d'intérêt général pour la deuxième personne. A la pétanque, la violence le plus souvent verbale est sur le terrain.

En cause, l'argent des primes mais surtout l'alcool des buvettes : un mal endémique qui détériore l'image de la pétanque et fait fuir les licenciés fidèles amateurs de ce jeu devenu sport.

Il ne faut pas se voiler la face, la buvette sert très souvent de détonateur, car l'alcool reste le fléau le plus couramment admis pour expliquer le comportement indigne de certaines personnes. Mais comment remplacer la manne que la buvette représente pour tous les clubs français ?

Nous ne sommes pas là pour faire la police, mais quand les gens boivent plus que de raison, soyons responsables et évitons de continuer à les servir.

Il ne faudrait pas pour autant que le verre de l'amitié qui fait partie de la culture de la pétanque disparaisse car seul un petit nombre de personnes dérape, soyons vigilants.

La pétanque véhicule des valeurs de solidarité, d'amitié et de convivialité : des valeurs qui se perdent de plus en plus au sein d'une société où l'individualisme est devenu la norme. Gérer un club devient très difficile : nous ne sommes que des bénévoles, mais notre responsabilité est de plus en plus importante.

Chaque club rencontre beaucoup de problèmes car il est très difficile de trouver des bénévoles et de les motiver. Les bénévoles ont très souvent à faire face à la violence insidieuse des mots, agaceries, provocations, voire plus dans certains cas. Ce qui met à rude épreuve notre motivation à tous. C'est pourtant bien sur le bénévolat que le fonctionnement de nos associations repose. Et que dire des arbitres : ce sont souvent les premiers touchés par les agressions verbales quand ils ont le courage de tenir leur rôle et de faire leur travail.

Je vous rappelle, comme je l'ai fait l'année dernière, la commission, et par là même, le comité du JURA, ne peut pas travailler seule.

Nous avons besoin de vous pour maintenir un climat serein au cours de toutes les manifestations.

Heureusement, il y a encore des compétitions amicales qui nous font retrouver le sourire et la bonne humeur : les terrains doivent rester un endroit où on lutte sportivement, avec passion mais sans animosité, dans le respect des règles et de celui qui a la charge de les faire appliquer.

Je termine ce discours en vous souhaitant une excellente santé à tous et une belle année sportive 2015

CROTET Patrick

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES ARBITRES

Saison 2014

Depuis ma prise en charge de la présidence de la Commission des Arbitres, je pense qu'il est temps, au bout de deux années de faire un petit bilan d'ensemble qui à mon avis reste encore positif, je dis bien encore, car il se pourrait bien que cela se dégrade très vite, vu le peu de responsabilité de certains arbitres. Je constate que tous les ans nous sommes de moins en moins à tenir notre rôle.

Seulement une dizaine de personnes présentes à la réunion annuelle sur un effectif théorique de 32.

C'est peu, mais jusqu'à présent tous les championnats et autres compétitions ont pu être arbitrées, et je remercie tous les arbitres qui chaque week-end officient pour que tous les championnats puissent se dérouler correctement et sans problèmes.

Je doute que cela dure encore longtemps, car je me rends compte qu'un raz le bol général se tisse au sein de notre commission.

J'ai peur que dans l'avenir nous ne puissions plus assurer la mise en place des arbitres sur le calendrier et les compétitions officielles.

Bien sûr, ce problème doit responsabiliser tous les joueurs et joueuses de notre Comité, car sans arbitres celui-ci ne pourra plus organiser de compétitions et championnats.

Nous n'en sommes pas encore à ce stade mais je sens qu'il faut vite se reprendre pour que cela n'arrive pas.

Il est impératif que chaque club présente au moins un candidat à l'examen qui aura lieu le dimanche de janvier qui suit le Congrès fédéral.

Je rappelle quand même que sur ces deux années aucun arbitre n'a été reçu.

La commission d'Arbitrage a prévu une formation le 13 décembre à 9 heures au local de l'ABJ pour initier les futurs candidats à l'examen. Des courriers seront envoyés à chaque président de Club.

**Le président de la commission
Patrick GRUNEISEN**



COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Mesdames, Messieurs,

Je vais commencer par le côté positif en félicitant nos jeunes qui ont fait briller les couleurs de notre département tout au long de cette année 2014 sur de nombreuses compétitions nationales et internationales, championnats de France compris. Ils ont également trusté les titres régionaux et bien représenté notre ligue lors de la seconde édition du championnat national des clubs jeunes dont nous avons à charge l'organisation au boudrome de Bans/Mont sous Vaudrey, 3 journées unanimement appréciées de tous les participants. Ils n'ont pas non plus démerité sur les différentes sélections, échouant de peu aux portes des stages nationaux.

Si j'ajoute que le nombre de licenciés pour les 4 catégories confondues est en légère hausse, que la fréquentation des championnats est bonne et que nous ne manquons pas d'initiateurs et d'éducateurs, tout semble se dérouler dans les meilleures conditions.

Cependant trop peu de dirigeants de clubs (6 à 8 sur 28) se sentent concernés pour développer le sport pétanque chez les jeunes alors qu'il existe de nombreuses solutions pour inciter à la pratique de notre passion : prospecter dans les milieux scolaires et périscolaires, organiser des journées découvertes, des concours amicaux, etc...

Quant aux éducateurs, ils ne doivent pas se contenter d'actions sporadiques envers leurs clubs mais mettre aussi leurs compétences au service du comité.

Les membres de la commission ont besoin d'appui. Ce n'est pas parce que votre société n'a pas ou peu de jeunes qu'elle ne doit pas organiser un championnat ou nous venir en aide pour la mise en place d'une manifestation comme le marathon jeune dont l'organisation nous revient en 2015, le 8 février exactement, l'appel est lancé !

Ceci dit, je tiens à remercier les initiateurs et éducateurs et toutes les personnes qui permettent le maintien des effectifs, le suivi et la formation d'équipes de qualité, sans oublier le soutien financier du comité mais aussi du conseil général indispensable pour effectuer les déplacements sur des compétitions relevées gage de progression assurée. Les résultats 2014 nous le prouvent, une équipe jeune qui dispute une 1/2 finale d'un championnat de France, ça n'arrive pas souvent. Pour cet excellent résultat, la formation championne du Jura minime sera mise en valeur et récompensée tout à l'heure.

Enfin pour terminer la FFPJP a fait de gros efforts pas encore financiers mais de reconnaissance envers les dirigeants qui s'investissent et s'organisent pour mener des actions et développer la pratique de la pétanque pour les jeunes, en effet 6 clubs se sont vu décerner le label école de pétanque 2014/2015 diplôme que j'aurai plaisir à leur remettre au moment de la remise des récompenses.

Je compte sur votre compréhension et votre soutien, il en va de l'avenir de nos clubs, de notre sport et passion.

Merci de votre attention, excellente année 2015 à toutes et à tous.

Michel Bourgeon

RAPPORT COMMISSION FEMININES – AG 2014

Monsieur le Président de la ligue de Franche-Comté,
Monsieur le Président du comité du Jura,
Mmes, MM. du CD39,

Mesdames, Messieurs,

Pour cette année, le bilan est positif ; la journée féminines a rassemblé 56 joueuses; je suis très satisfaite de cette participation et j'espère que cette année il en aura encore plus.

Pour le concours de janvier toujours une bonne participation même si cette année il y a eu une petite baisse.

Je voudrais féliciter toutes nos jurassiennes pour leur participation aux différents championnats de France et aussi aux championnes de ligue tête à tête et triplettes.

Je profite d'être en votre présence à tous. Si un club veut bien m'aider à organiser la journée féminines au mois de février 2015, faites le moi savoir.

Je voudrais remercier les membres de ma commission qui m'ont beaucoup aidée : M. JARCELLAT Philippe, M. PERRUSSEL Michel et l'arbitre M. CANIOTTI Christian. Merci aussi au club de PASSENANS pour son aide à la journée féminine.

Je vous souhaite pour l'année 2015, une bonne santé à tous et une bonne année sportive.

**La Présidente
de la Commission Féminines,
ZERBINI Stéphanie**

RAPPORT DE LA COMMISSION CORPORATIVE

Mesdames, Messieurs,

Voici l'essentiel de notre événement de la commission pour cette année 2014.

Le Déroulement

La compétition a eu lieu au boudrome de BANS&MONT S VAUDREY le samedi 15 novembre à 9h30.

L'objectif est de faire rencontrer 1 fois par an, 3 équipes de Lons, 3 équipes de Dole et 2 de Poligny qui ont été classées les meilleures, lors de leurs championnats corporatifs régionaux qui leur sont appropriés.

Les rencontres de cette journée se sont déroulées sportivement dans le style du Corporatif Entreprise.

Mais comme les années précédentes, suite au manque de temps, le programme de la journée a été établi comme suit :

2 rencontres le matin :

Déroulement du concours par rencontre

3 doublettes pour un total de 9 points

1 triplète pour un total de 4 points

Et 3 tête à tête pour un total de 6 points

Soit un total général de 19 points ceci afin d'éviter des égalités de points

12h30 fin des 2 rencontres
au déroulement du matin

Pause et reprise à 14h30 rencontres identiques

Tableau récapitulatif des rencontres et résultats

1^{er} tour

B.T.P Lons	contre	SNCF Dole	G	P
Ets BEL Dole	contre	Automobile Lons	G	P
Conseil Général Lons	contre	Bâtiment Poligny	P	G
Industrie Poligny	contre	C& K Dole	G	P

½ finale du Concours A Gagnants du 1^{er} tour

Bâtiment Poligny	contre	Industrie Poligny	G	P
B.T.P Lons	contre	Ets BEL Dole	G	P

Finale générale du A

Bâtiment Poligny	contre	B.T.P Lons	P	G
------------------	--------	------------	---	---

Petite Finale générale du A

Ets BEL Dole	contre	Industrie Poligny	P	G
--------------	--------	-------------------	---	---

½ finale du Concours B Perdants du 1^{er} tour

Conseil Général Lons	contre	C& K Dole	P	G
----------------------	--------	-----------	---	---

SNCF Dole	contre	Automobile Lons	G	P
-----------	--------	-----------------	---	---

Finale générale du B

C& K Dole	contre	SNCF Dole	G	P
-----------	--------	-----------	---	---

Petite Finale générale du B

Automobile Lons	contre	Conseil Général Lons	P	G
-----------------	--------	----------------------	---	---

Classement Final :

- 1^{er} B.T.P Lons
- 2^{ème} Bâtiment Poligny
- 3^{ème} Industrie Poligny
- 4^{ème} BEL Dole
- 5^{ème} C & K Dole
- 6^{ème} SNCF Dole
- 7^{ème} Conseil Général Lons
- 8^{ème} Automobile Lons

Remise des coupes à l'équipe championne et vice championne de l'année 2014 par les 2 responsables de la commission.

Conclusion : très bonne journée très sympathique et conviviale.
L'ensemble des joueurs était très satisfait de la nouvelle formule des rencontres et de leur journée.

Merci de votre attention et à l'année prochaine.

Hervé MOINE

Rapport Commission Vétérans 2014

Monsieur le Président de la ligue de Franche-Comté,
Monsieur le président du Comité du jura,
Mesdames, Messieurs les membres du comité départemental.
Mesdames, Messieurs,

Je n'avais pas envie de rédiger ce rapport. « Pourquoi ? » me direz-vous. Et bien j'en ai assez des critiques stériles que je peux entendre, que ce soit pour l'organisation de la journée vétérans, ou entendre dire que les personnes derrière la buvette sont largement payées et c'est pour ça qu'elles sont là, critique sur les concours 55 et plus, sur ces fameux deux euros que l'on doit verser pour les concours au boulodrome.

« Non ! Ces deux euros ne servent pas que pour le chauffage. Il y a le gaz, certes, mais également l'eau, l'électricité ... »

Alors s'il vous plait arrêtez de critiquer le comité et ses commissions et venez plutôt rejoindre nos rangs avec vos superbes idées.

Mais je peux dire que notre commission a encore bien fonctionné cette année. Pour preuve, la participation croissante des participants à la journée vétérans organisée au boulodrome de MONT/VAUDREY puisque 112 joueurs y ont participé. La victoire est revenue à M.PILLOT Yves du carreau Champagnolais. La première féminine est Mme.MORO Clélia de MOREZ. Les concours des 55 ans et plus ont toujours un grand succès avec des joueurs qui bravent les kilomètres puisque 6 doublettes sont venues dernièrement D'ANCY LE FRANC, soit presque 500 kilomètres, aller, retour, alors que j'entends des Jurassiens qui me disent que le boulodrome de MONT/VAUDREY est bien trop éloigné pour eux.

Grâce à la commission et aux 2 euros versés lors des concours, elle ramène du 20/11/2013 au 20/11/2014, la somme de 3298 euros.

Félicitations aux champions du Jura triplettes de l'ABJ : Messieurs : MONTALTI Guy ; LEBLANC Michel ; BONNOT Gilbert, et en doublettes, Messieurs : LIMOGES Bernard et ABREU Daniel de POLIGNY

Avant de conclure, j'ai une pensée pour tous les vétérans qui nous ont quittés cette année, en particulier pour Roger PERISSIN FABERT, décédé la semaine passée. Roger avait 87 ans, il était l'un des doyens des licenciés du Jura. Champion du Jura triplettes vétérans en 1998 et 2001 avec ses coéquipiers du club SAINT CLAUDE, CORTINOVIS Etienne et MAYET Michel.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui sont avec moi pour la réussite de nos activités. Je vous invite à venir nous donner un coup de main à la buvette, au nettoyage de fin de concours. Votre aide sera appréciée.

Merci de m'avoir écouté et je vous souhaite par avance, une excellente année sportive 2015

**Le Président de la Commission Vétérans
OUTREY Gilles**

BILAN FINANCIER DE FONCTIONNEMENT DU BOULODROME
ANNEE 2014

CHARGES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		41 316.93
ACHATS STOCKÉS - MARCHANDISES & AUTRES ACHATS		
606320 Petites fournitures & Petit Matériel & Outillage	140.30	
606400 Fournitures de bureau - administratives	134.15	
607000 BAR	88.00	
607100 Fournisseur TECHNI CAFE	892.17	
607200 Fournisseur ROUSSEAUX & DELAMOTTE	16 684.76	
607300 Fournisseur CLAVELIN Hubert	8 199.42	
607400 Fournisseur SOPRONET Hygiene	381.03	
607500 PRO à PRO CASH	789.86	
Total Achats Stockés - Marchandises & Autres Achats	27 309.69	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
625700 Missions & Réceptions	107.58	
626000 Frais postaux et frais de télécommunications	47.28	
Total Autres Services Extérieurs	154.86	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
651100 Virement à la comptabilité générale du CD 39	13 487.38	
654100 Frais avancés par la compta du boulodrome pour CD 39	365.00	
Total Autres Charges de Gestion Courante	13 852.38	
TOTAL GÉNÉRAL		41 316.93

PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		35 752.14
PRESTATION. SERVICES -		
701000 Participation des joueurs sur concours	8 208.00	
706000 Cartes d'accès au boulodrome	40.00	
708000 Encaissement factures consommations	27 091.27	
Total Prestation. Services	35 339.27	
PRODUITS FINANCIERS		
768100 Intérêts des comptes financiers débiteurs	47.87	
Total Produits Financiers	47.87	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771300 Rembt des frais par le CD 39	365.00	
Total Produits Exceptionnels	365.00	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (DÉFICIT)		5 564.79
TOTAL GÉNÉRAL		41 316.93

DETAIL DU COMPTE DES ACTIFS
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU BOULODROME

ACTIF CIRCULANT		3 069.43
CLIENTS - USAGERS & COMPTES RATTACHÉS		
411010 COMMISSION VETERANS	- 647.90	
Total Clients - Usagers & Comptes Rattachés	- 647.90	
COMPTES FINANCIERS : VALEURS MOB. DE PLACEMENT		
508000 LIVRET A SUR CREDIT AGRICOLE	547.87	
Total Comptes Financiers : Valeurs Mob. de Placement	547.87	
BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES		
512000 CREDIT AGRICOLE	3 100.14	
Total Banques, Etablissements Financiers & Assimilés	3 100.14	
CAISSE		
530000 Caisse	69.32	
Total Solde de Caisse	69.32	
TOTAL GENERAL BILAN ACTIF		3 069.43

RAPPORT FINANCIER 2014

BILAN COMPTABLE 2014

DEPENSES :	
Manifestations	30 716.31 €
AG 2013	1 896.60 €
Réunions CD	529.22 €
Frais bancaires	68.10 €
Frais Téléphoniques	892.30 €
Congrès FFPJP	1 042.10 €
Commission d'Arbitrage	493.00 €
Boulodrome	28 906.07 €
Gestion	663.08 €
Calendrier	1 668.00 €
Rhône Alpes	780.00 €
Coupes Championnats	829.38 €
Commission des Jeunes	3 499.43 €
FFPJP	13 838.15 €
Equipement	4 854.01 €
Commission technique	1 057.75 €
France 2014	19 688.13 €
Franco-Suisse	551.30 €
Dotations spécifiques championnats, C/France, CNC, etc...	3 393.40 €
Ligue	3 484.00 €
Indemnités Districts	498.00 €
Divers	2 518.53 €
Frais bénévoles (déduction impôts bénévolat)	11 000.00 €
Total	132 866.86 €
RECETTES :	
Inscriptions Coupe de France	170.00 €
Inscriptions Championnats du Jura	8 980.00 €
Inscription CDC masculin et féminine	1 250.00 €
Abonnement Rhône Alpes Pétanque	780.00 €
Licences	41 040.00 €
Mutations	1 640.00 €
Retour Franco-Suisse	168.00 €
Affiliation clubs	1 458.00 €
Subvention FFPJP	2 571.03 €
Calendrier 2014	1 912.00 €
Forfait championnat Jura et Ligue	2 736.00 €
Subventions	14 519.33 €
Intérêts des comptes	772.59 €
Manifestations et retour sur commissions	36 259.12 €
Dons bénévoles (déduction impôts bénévolat)	11 000.00 €
Total	125 256.07 €
Recettes Boulodrome :	
Somme reversée au CD 39	7 500.00 €
Stock de marchandises	850.00 €
Total Boulodrome	8 350.00 €
Recettes Total des 2 budgets	133 606.07 €
EXCEDENT 2014	739.21 €

BUDGET PREVISIONNEL 2015

DEPENSES :	
Manifestations	30 000.00 €
AG 2014	2 000.00 €
Réunions CD	600.00 €
Frais bancaires	70.00 €
Frais Téléphoniques	900.00 €
Congrès FFPJP	1 000.00 €
Commission d'Arbitrage	500.00 €
Boulodrome	30 000.00 €
Gestion	700.00 €
Calendrier	1 700.00 €
Rhône Alpes	780.00 €
Coupes Championnats	1 000.00 €
Commission des Jeunes	3 000.00 €
FFPJP	14 000.00 €
Equipement	5 000.00 €
Commission technique	1 000.00 €
France 2015	20 000.00 €
Franco-Suisse	500.00 €
Dotations spécifiques championnats, C/France, CNC, etc...	5 500.00 €
Ligue	3 500.00 €
Indemnités Districts	500.00 €
Marathon Jeunes Ligue	500.00 €
Journée des dirigeants Ligue	200.00 €
Fête 40 ans du CD 39	2 500.00 €
Frais bénévoles (déduction impôts bénévolat)	11 000.00 €
TOTAL DEPENSES :	136 450.00 €
Inscriptions Coupe de France	170.00 €
Inscriptions Championnats du Jura	9 000.00 €
Inscription CDC masculin et féminine	1 250.00 €
Abonnement Rhône Alpes Pétanque	780.00 €
Licences	41 000.00 €
Mutations	1 700.00 €
Retour Franco-Suisse	150.00 €
Affiliation clubs	1 458.00 €
Subvention FFPJP	2 500.00 €
Calendrier 2015	2 000.00 €
Forfait championnat Jura et de Ligue	2 700.00 €
Subventions	12 000.00 €
Intérêts des comptes	800.00 €
Manifestations et retour sur commissions	35 000.00 €
Retour Trophée des Villes	400.00 €
Dons bénévoles (déduction impôts bénévolat)	11 000.00 €
Total	121 908.00 €
Recettes Boulodrome :	
Somme reversée au CD 39	8 000.00 €
Publicité panneaux	6 000.00 €
Stock de Marchandises	542.00 €
Total Boulodrome	14 542.00 €
TOTAL RECETTES	136 450.00 €



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET
DU JEU PROVENCAL



RAPPORT DE CERTIFICATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS AU 29 NOVEMBRE 2014

=====

Nous, Messieurs Jacques PARIS et Dominique BACHELEY, Vérificateurs aux Comptes, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale en date du 30 novembre 2013, avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice comptable de l'année 2014 du COMITE DEPARTEMENTAL 39 FFPJP ainsi que ceux du Boulodrome Régional, le mardi 25 novembre 2014.

Les deux trésoriers, en ce qui les concerne, nous ont présenté l'ensemble des comptes et des écritures afférentes à la comptabilité 2014 des deux exercices et nous ont fourni toutes explications utiles. Nous avons ensuite effectué plusieurs contrôles des pièces comptables.

Suite à nos investigations, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du COMITE à la fin de cet exercice.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au trésorier général du Comité départemental, Monsieur Jean-Marie MARAUX ainsi qu'au trésorier du boulodrome, Monsieur Michel PERRUSSEL, pour l'ensemble de leur gestion 2014

Fait à BANS, le 25 novembre 2014

Les vérificateurs aux comptes :

Mr Jacques PARIS

Mr Dominique BACHELEY

ALLOCUTION DE MONSIEUR GALMICHE
SECRETAIRE GENERAL DE LA LIGUE DE FRANCHE COMTE

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis un certain nombre d'années, c'est avec plaisir, Paulo, que je réponds à ton invitation, tant les liens d'amitié entre nos deux comités sont forts. Je reviens toujours avec nostalgie dans cette ville, puisque c'est ici que les jeunes de la Pétanque Arcoise avaient conquis leur premier titre régional en triplète. C'était avant-hier !

L'assemblée générale de mon comité ayant eu lieu la semaine dernière, cela me permet de mesurer tout le travail de préparation que les intervenants ont dû fournir pour que cette assemblée générale se déroule dans les meilleures conditions possibles. Je suis toujours aussi admiratif quant à la qualité et la concision des interventions et de l'exposé complet du Secrétaire Général Michel PERRUSSEL, que j'avais qualifié l'an dernier de roman fleuve ; cette année, il va plus loin encore en nous racontant un conte. Et comme tous les ans, je constate que nous partageons les mêmes préoccupations : les critiques infondées, des clubs sans arbitres, baisse de la participation dans certaines compétitions et dans les championnats, incivilités ...

En tant que Secrétaire Général, je représente aussi la Ligue puisque notre Président de Ligue a, aujourd'hui, des préoccupations financières : il faut bien occuper le jeune retraité qu'il est !

Notre Ligue a vu en 2014 ses effectifs s'effriter de quelques dizaines de licenciés. Mais, je crois qu'avec la création de nouveaux clubs (dont deux dans le Jura), nous pouvons être optimistes pour l'avenir.

En 2014, la Ligue a organisé de nouvelles compétitions. Citons : le championnat triplète vétérans mixte, le championnat de Ligue tête à tête féminin, le championnat régional des clubs féminin avec 8 équipes, le championnat régional des clubs jeunes avec 4 équipes dans chaque catégorie.

Par l'organisation des manifestations régionales traditionnelles (championnats de Ligue, CRC, National de Salins) mais aussi de manifestations d'envergure nationale (National de Salins, Masters de Salins organisé avec brio par Julien, Coupe de France, CNC2, CNC jeunes et prochainement le Trophée des Villes à Lons), vous portez haut les couleurs de la Franche-Comté.

Concernant le CNC jeunes, je vous renvoie aux différents discours de Paulo et de Joseph Cantarelli, ainsi qu'aux divers témoignages ; je voudrais insister sur le fait que tous les districts ont donné la main : bel élan de solidarité vis-à-vis de votre comité départemental!

Je tiens à féliciter toutes les joueuses et joueurs qui ont représenté notre Ligue aux championnats de France. Sur les 17 équipes franc-comtoises, 7 étaient jurassiennes ; la meilleure prestation est au solde d'une des deux équipes juniors qui s'est inclinée en huitième de finale, sans oublier bien sûr, le formidable exploit de l'équipe minime de Champvans qui a raté de peu le podium.

Au nom de la Ligue, je tiens à remercier les éducateurs (la doublette Maurice - Didier et Michel) qui ont participé aux différentes sélections : nous devons reconnaître que les jeunes n'ont pas particulièrement brillé à Belfort, peut être un peu décontenancés par la nature du terrain ; cela s'est confirmé à Arc les Gray lors de la sélection de zone. Néanmoins, l'honneur franc-comtois est sauf puisqu'aujourd'hui, Kevin PROST BOUCLE et le haut-saônois Aurélien ANTAO, participent à la détection nationale des espoirs masculins à Nîmes.

Financièrement, la Ligue a soutenu les quatre équipes franc-comtoises qui évoluaient en championnat national des clubs. Félicitations au club de Salins les Bains qui se maintient en division 2, ainsi que l'US Vesoul. La deuxième équipe de l'US Vesoul se maintient en CNC3 ; elle y sera rejointe par la Pétanque Luronne, vainqueur du CRC. Chez les féminines, l'équipe de la PFC accèdera au niveau national.

En Coupe de France, trois équipes franc-comtoises sont encore en course ! L'US Vesoul face à Bourbon Lancy, Saint Claude qui affrontera Gambenheim et la Pétanque Franc-Comtoise opposée à Chatillon en Bazois. Les trois rencontres auront lieu le 14 décembre prochain.

La Ligue a aussi un rôle de formation :

- La Ligue préparera, le 13 décembre prochain les futurs candidats à l'examen d'éducateur BF1, programmé fin janvier 2015. Si, en 2014, cinq candidats, issus des clubs de Champvans, l'ABJ, Moirans et Champagnole, ont été reçus. Cette année, aucun candidat issu du CD 39, c'est quelque peu regrettable. Je dois dire aussi que j'ai regretté l'absence de candidats jurassiens et hauts-saônois à l'examen BF2 qui s'est déroulé aussi à Mont sous Vaudrey. C'était une opportunité à saisir!
- Les inscriptions à l'examen d'arbitre de Ligue doivent être envoyées décembre à votre Président de comité qui transmettra au responsable régional, Bernard CARITEY, avant le 30 décembre 2014. L'examen aura lieu le 19 janvier 2014.

Je voudrais apporter tout mon soutien à Michel DEMOUGEOT et mes regrets aussi de le voir démissionner de la commission régionale de discipline parce que les décisions prises par cette dernière n'ont pas été confortées par la commission nationale de discipline.

Je ne vais pas revenir sur les différentes dates qui ont déjà été évoquées ; je donne rendez-vous, à certains d'entre vous, le 14 décembre à Burgille pour

l'Assemblée Générale de la Ligue, tout en sachant que l'édition 2015 sera organisée par votre comité à Champagnole.

Pour conclure, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une excellente saison 2015. Je vous remercie de votre attention.

Le secrétaire général de la ligue de Franche Comté
Patrick GALMICHE

INTERVENTION DE MONSIEUR JOËL MONNIER

Monsieur Joël MONNIER, est Educateur Spécialisé à la MAS « LA TOUR DE FLORE » à SALINS, établissement qui accueille des personnes traumatisées crâniennes. Joël expose son expérience professionnelle concernant une activité pétanque qu'il gère et anime chaque mercredi avec un groupe de quatre personnes handicapées au boulodrome de SALINS.

Joël est accompagné de Manuel, personne non voyante, résidant à la MAS de SALINS.

« Je suis éducateur à la MAS « la Tour de Flore » a Salins les Bains .Je m'occupe en particulier de personnes « Traumatisées Crâniennes » donc de gens qui ont eu des accidents de la vie et qui de ce fait se trouvent en situation de handicap. Les difficultés de ces personnes sont nombreuses, certaines sont en fauteuil roulant, d'autres ont subi des traumatismes graves au niveau physique et neurologique perdant ainsi beaucoup de leurs compétences.

J'ai été amené à parler avec eux de ma pratique de la pétanque. Ils ont été très intéressés, soit parce qu'ils jouaient a la pétanque avant leur accident, soit parce qu'ils ont une volonté de vivre et d'adhésion aux activités qu'on leur propose.

Je me suis donc mis en contact avec le club de Salins par l'intermédiaire de leur président M GAGLIARDI Jean Yves. Toute son équipe de bénévoles a été ravie de nous accueillir au pétanquodrome. Nous prêtant immédiatement leurs installations et le matériel nécessaire à la pratique de la pétanque, nous offrant aussi une aide pendant les entraînements. (Je profite de ce moment pour les en remercier). Nous avons mis en place un partenariat avec le club de Salins grâce à une convention qui précise les moments où nous sommes présents au pétanquodrome de Salins.

Pour chacun de nos résidents qui participe à l'activité pétanque du mercredi ; c'est un moment plaisant et une sortie qui leur apporte de l'enthousiasme, ce qui est un excellent premier objectif. Je fais en sorte de faire des groupes de 4 en tenant compte du niveau de handicap qui peut varier de l'un à l'autre pour la pratique de la pétanque.

Une fois sur le terrain, pour nos résidents les choses se compliquent.

En effet lancer une boule de pétanque, quand on est en fauteuil roulant statique et que l'on a des difficultés avec la coordination de ses mouvements, ou que l'on a un côté paralysé ou que l'on a perdu la vue et que l'on vous guide avec la voix pour approcher le cochonnet : toutes ces difficultés sont des défis de tous les instants. Mais nos résidents font preuve d'une volonté impressionnante pour progresser et petit à petit ils s'améliorent. Tous les membres de l'activité sont très assidus. Pendant l'entraînement c'est très ludique et joyeux l'humour est toujours présent. (Ex : je suis souvent mis en cause avec de grands sourires car mes explications ne sont pas bonnes et c'est pour cela qu'ils n'y arrivent pas). Ainsi à

travers le jeu nous créons un lien très sympathique et une ambiance détendue et conviviale.

Le 2eme objectif est tout aussi intéressant.

Cette activité permet de créer du lien social. En effet sortir de l'établissement, c'est s'ouvrir sur l'extérieur, c'est éviter l'isolement, c'est s'intégrer socialement malgré le handicap, c'est être avec les autres, s'inscrire dans le monde des valides. Cela développe de la joie de vivre et de la cohésion sociale à travers un même centre d'intérêt qui est la pétanque. En conclusion cela contribue aussi à modifier le regard de tout un chacun sur le handicap, et en ce sens cela favorise l'intégration. »

Joël MONNIER



COMITE DU JURA
**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE
ET JEU PROVENCAL**



ANNEXE ASSEMBLEE GENERALE

Du 29 novembre 2014

Présents : 23 clubs + le club de MOISSEY (invité)

Excusé : AMICALE PETANQUE CLAIRVALIENNE

Absents : PETANQUE BOIS D'AMONT, LES ROUSSES, ARBOIS, DOLE
PETANQUE CLUB.

Total des voix présentes : 64 sur 72

Après la réunion avec les Présidents(es) de clubs qui s'est tenue le matin et qui avait pour principal objectif de finaliser le calendrier 2015, l'Assemblée générale ordinaire débute à 14h15.

Le Président souhaite la bienvenue à Monsieur Claude AZEMA, Président de la Fédération Internationale de Pétanque et du Jeu Provençal, à Monsieur Patrick GALMICHE, secrétaire général de la Ligue de Franche-Comté, à Monsieur Patrick EBEL représentant la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), à M. Fernand FOURNIER, vice-président du Conseil Général, Mme Sophie OLBINSKI, adjointe aux Sports à la ville de Lons le Saunier, à M. Jean-Marie MARAUX, Président de la Ligue de Franche-Comté et trésorier général de notre Comité Départemental ainsi qu'à l'ensemble des participants, parmi lesquels Monsieur Marcelin JOBARD Président du nouveau club jurassien de MOISSEY.

Le président présente les excuses des personnalités suivantes :

- M. Christophe PERNY, Président du Conseil Général du Jura
- M Eric KEROURIO : directeur de la DDCSPP.
- M. Jacques PELISSARD, député-Maire de Lons le Saunier,
- M. Jean GALLIOZ, Président des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif.
- M. Daniel CORDIER, Président du Comité Départemental du Doubs.
- M. Joseph ILLANA, Président du Comité Départemental du Territoire de Belfort.
- M. Christian VALET, Président du club de Mont sous Vaudrey, représenté par M Michel PERRUSSEL.
- Mme Françoise FAIVRE, Présidente de l'Amicale Pétanque Clairvalienne

Puis, il poursuit :

« Avant de passer à l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants ou joueurs malades, hospitalisés ou en convalescence. J'ai une pensée toute particulière à l'attention de toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2014 et pour certains d'une manière prématurée. Je pense particulièrement à MM. Jean-Pierre SALVI, Albert JUMEAUX, Roger PERRISSIN-FABERT, Paul FAUCHER, Philippe GREA, fils de Bernard et Evelyne GREA, Madame Chantal CAPPI, fille de Robert GRATTARD et sœur de Danièle MOYNE, de Madame Eliane GRANDJEAN, dirigeante du comité de Haute-Saône et arbitre de ligue et bien d'autres malheureusement. Pour toutes ces personnes, pour nos proches qui nous ont quittés, je vous invite à observer un temps de recueillement.

Pour la bonne tenue de l'Assemblée Générale, je souhaite que tous les intervenants prennent la parole avec le micro. Une pause de 15 minutes sera effectuée après le rapport des vérificateurs aux comptes afin d'encourager les fumeurs à ne pas sortir pendant la séance. Au moment du vote, seuls les présidents ou leurs représentants dûment mandatés sont habilités à s'exprimer.

Enfin, je n'ai pas reçu de questions diverses mais dans un souci d'ouverture d'un débat constructif, j'accepterai les questions relatives aux différents rapports ou propositions du Comité Directeur.

Je déclare cette 40^{ème} Assemblée Générale 2014 ouverte et je vous propose de délibérer sur l'ordre du jour élaboré par le Comité Départemental. »

Le compte rendu de l'Assemblée générale 2013 est approuvé et adopté à l'unanimité.

1) LECTURE DES RAPPORTS

La lecture des différents rapports : rapport moral du Président, rapport d'activité du Secrétaire général ainsi que l'ensemble des rapports des Présidents de commissions n'ont suscité aucune question.

2) COMMISSION SPORTIVE : Présentation des résultats effectuée par Mlle Emilie MARAUX:

1. Résultats CDC Elite :

1. : PCHS 1
2. : CHAMPAGNOLE 1
3. : MOIRANS 1
4. : ABJ 3
5. : BLETTERANS 1

PCHS 1 : Monte en CRC 2

BLETTERANS 1 : Rétrograde en Honneur

2. Résultats CDC Honneur :

1. : CHAMPVANS 2
2. : DAMPARIS 1
3. : CHAMPVANS 1
4. : ARBOIS 1
5. : ARINTHOD 1
6. : BLETTERANS 3

CHAMPVANS 2 : Monte en Elite

DAMPARIS 1 : Monte en Elite

BLETTERANS 3 : Rétrograde en Promotion

3. Résultats CDC Promotion :

➤ **Classement Promotion 1 :**

1. : PBJ
2. : DAMPARIS 2
3. : MONT SOUS VAUDREY 1
4. : SALINS 2
5. : MONT SOUS VAUDREY 2
6. : DPC 1
7. : ARBOIS 2

➤ **Classement Promotion 3 :**

1. : CHAMPAGNOLE 2
2. : MONT SOUS VAUDREY 3
3. : FONCINE LE HAUT
4. : CHAMPAGNOLE 3
5. : LA GOURIBOULE
6. : CLAIRVAUX

➤ **Classement Promotion 2 :**

1. : ABJ 4
2. : PCHS 2
3. : BLETTERANS 2
4. : MONTMOROT 1
5. : MONTMOROT 2
6. : POLIGNY

➤ **Classement Promotion 4 :**

- 1 : SAINT CLAUDE
- 2 : MOREZ 1
- 3 : MOIRANS 2
- 4 : ARINTHOD 2
- 5 : MONTMOROT 3
- 6 : PONT DE POITTE 1
- 7 : PONT DE POITTE 2

Suite à la finale des groupes CDC Promotion du 16 novembre 2014 :
Les clubs de l'**ABJ 4** et **SAINT-CLAUDE** montent en honneur

4. Classement des clubs CDC promotion :

➤ Classement 1^{ère} division :

- 1 : ABJ 2
- 2 : PBJ
- 3 : DPC 1
- 4 : CHAMPVANS 2
- 5 : MOIRANS
- 6 : POLIGNY

➤ Classement 2^{ième} division :

- 1 : LA GOURIBOULE
- 2 : SAINT CLAUDE
- 3 : ARINTHOD
- 4 : DAMPARIS 1
- 5 : CHAMPVANS 1
- 6 : MONT SOUS VAUDREY
- 7 : SALINS

CLUBS EN CRC :

- ABJ
- BLETTERANS
- SALINS

CLUBS EN CRC 1 :

- ABJ 1
- ABJ2

CLUBS EN CRC 2 :

- SAINT CLAUDE
- POLIGNY
- SALINS

CNC 2 :

- SALINS

COUPE DE FRANCE :

- SAINT CLAUDE en 32^{ième} de finale

CALENDRIER 2015 COUPE DE FRANCE ET CHAMPIONNAT DES CLUBS

1) COUPE DE FRANCE :

- 1^{er} Tour : 8 mai 2015
- 2^{ième} Tour : 16 juillet 2015
- 3^{ième} Tour : 14 août 2015

2) CDC PROMO MASCULIN : Dates fixes :

- 24 avril 2015
- 29 mai 2015
- 12 juin 2015
- 26 juin 2015
- 10 juillet 2015
- 11 septembre 2015
- 25 septembre 2015

3) CRC / CDC MASCULIN & FEMININ :

- 1^{er} mai : OFFEMONT
- 21 juin : PFC
- 30 août : ARC LES GRAY / GY
- 4 octobre FINALE CRC à BANS

4) CNC :

- 3 & 4 octobre 2015
- 17 & 18 octobre 2015
- 31 octobre & 1^{er} novembre

COMPOSITION PREVISIONNELLE 2015 DES GROUPES PAR CHAMPIONNAT

GROUPE ELITE :

- ABJ 3
- MOIRANS 1
- CHAMPAGNOLE 1
- CHAMPVANS 2
- DAMPARIS 1

GROUPE HONNEUR :

- ARBOIS 1
- CHAMPVANS 1
- ARINTHOD 1
- ABJ 4
- SAINT-CLAUDE
- BLETTERANS 1

GROUPES CDC PROMOTION :

PROMOTION 1 :

- MONT SOUS VAUDREY 1
- SALINS 2
- PBJ
- MONT SOUS VAUDREY 2
- ARBOIS 2
- DPC
- DAMPARIS 2

PROMOTION 2 :

- MONTMOROT 1
- MONTMOROT 2
- PCHS 2
- BLETTERANS 2
- POLIGNY 1
- BLETTERANS 3

PROMOTION 3 :

- FONCINE LE HAUT
- CLAIRVAUX
- CHAMPAGNOLE 2
- LA GOURIBOULE
- CHAMPAGNOLE 3
- MONT SOUS VAUDREY 3

PROMOTION 4 :

- PONT DE POITTE 1
- MOIRANS 2
- PONT DE POITTE 2
- ARINTHOD 2
- MOREZ 1
- MONTMOROT 3

GROUPE 1^{ère} DIVISION :

- CHAMPVANS 2
- DPC 1
- MOIRANS
- PBJ
- POLIGNY
- LA GOURIBOULE

GROUPE 2^{ième} DIVISION :

- POLIGNY
- MOIRANS 2
- SAINT-CLAUDE
- CHAMPVANS 1
- MONT SOUS VAUDREY 1
- ARINTHOD
- SALINS 2

CRC FEMININ :

- ABJ 1
- ABJ 2
- BLETTERANS
- SALINS

CRC 1 :

- ABJ 1
- ABJ 2
- SAINT-CLAUDE

CRC 2 :

- SALINS 3
- POLIGNY 1
- PCHS 1

CNC 2 :

- SALINS 1

3) PRESENTATION DES COMPTES :

Budget du CD 39 : Le trésorier général du CD 39, **Jean-Marie MARAUX** présente le bilan financier de l'année 2014. L'exercice budgétaire clos au 29 novembre 2014 se solde par un excédent de **739.21 €**. Le trésorier précise que sans les augmentations votées l'an passé, (augmentation du prix de la licence de + 2.00 €, ainsi que la participation des joueurs au boulodrome de + 1.00 €), l'exercice budgétaire se serait soldé par un déficit.

Budget de fonctionnement du boulodrome : **Michel PERRUSSEL** présente le budget de fonctionnement interne du boulodrome : Ce budget se solde par un déficit de **5 564.79 €**. Ce déficit est volontaire. En effet, l'objectif premier de la gestion du boulodrome est de reversé un maximum d'argent à la comptabilité générale du CD 39, tout en conservant en fin d'année un fond de roulement avoisinant les 3 000 €.

Les disponibilités financières du boulodrome en progression, du fait notamment de l'augmentation de la contribution des joueurs, ont permis d'effectuer des virements d'un montant total de **13 487.38 €** sur la comptabilité générale du CD 39 au cours

de l'année 2014. Cette somme impacte les charges de l'exercice qui dès lors sont supérieures aux recettes. Ceci explique le déficit 2014.

Les bilans financiers 2014 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée après le rapport des vérificateurs aux comptes. Quitus est donné au trésorier général du CD 39, Jean-Marie MARAUX, ainsi qu'au trésorier en charge de la gestion de fonctionnement du boudrome, Michel PERRUSSEL.

Budget prévisionnel 2015 :

Jean-Marie MARAUX, présente le budget prévisionnel de l'année 2015 élaboré par ses soins et validé par la commission des finances.

Ce budget est en équilibre pour un montant de charges et de recettes identiques de 136 450.00 €

Le président demande un vote à main levée concernant la proposition du budget prévisionnel 2015. Celui-ci est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

4) DIRECTIVES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

- Suppression de championnat qualificatif pour l'année suivante: (championnats situés en fin de saison)
- Reconnaissance et labellisation des Ecoles de pétanque.
- CNC : poursuite des aménagements pour les féminines et les jeunes.
- Retour au championnat triplete à 256 équipes et un championnat triplete promotion à 128 équipes.
- Mutations: mêmes dispositions qu'en 2014.
- Arbitrage: la fédération travaille sur la possibilité de la rédaction d'un seul règlement.
- Catégorisation : changement pour 2015.

LA NOUVELLE CLASSIFICATION **Applicable sur la saison sportive 2015** **(du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015)**

LES CONCOURS

Partant du principe que nous sommes la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, ouvert à tous les licenciés féminins et masculins, les licenciés marquent des points de classification :

- Dans tous les concours pétanque, promotion, jeu provençal, vétéran, féminin et masculin (sauf les jeunes dans les concours de leur catégorie)
- Et les moins de 32 équipes ou 32 participants (exclus les saisons précédentes)

- Le nombre d'équipes minimum obligatoire pour que le concours marque des points et de classification dans "Gestion Concours" et "Geslico" est de 9 équipes ou participants).

Les Genres de concours

Les points de classification seront marqués dans :

- Tous les concours officiels au calendrier du comité ou de la ligue ou de la Fédération
- Les concours A et B
- Les concours nationaux, Supra, Internationaux et événementiels inscrits au calendrier des nationaux

Les concours exclus de la classification sont :

- Les qualificatifs pour un championnat départemental
- Les concours à la mêlée
- Les concours en 3 parties et plus
- Les concours jeunes dans leur catégorie (cadet, minime, benjamin)
- La coupe de France
- Les championnats Nationaux des clubs
- Les concours événementiels hors calendrier des Nationaux
- Les concours du type Bol d'or

LES GRILLES : Accessibles sur le site du Comité 39

Nouvelles grilles de catégorisation mises en place dans "Geslico" et dans "Gestion Concours" pour la saisie des points selon le type des concours :

La grille A : pour le promotion et le vétéran

La grille B : pour le jeu provençal

La grille C : pour la Pétanque en départemental et le championnat départemental

La grille D : pour un régional et le championnat de Ligue

La grille E : Pour les championnats de France, d'Europe, du Monde, pour le national, pour l'international et le Supra National

5) DESIGNATION DES DELEGUES AU CONGRES DE LA FEDERATION :

Il aura lieu à BRON (69) les 9 et 10 janvier 2015 :

Paulo DE BASTOS, Jean-Marie MARAUX, Emilie MARAUX et Patrick CROTET sont désignés et approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

6) VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Messieurs Jacques PARIS et Dominique BACHELEY sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité pour l'année 2015.

7) RECIPIENDAIRES DIPLOMES ET MEDAILLES AG 2014

Médaille d'Or :

Mme Françoise GAUTHIER (Bletterans).

M. Jean-Pierre CARNET (Salins).

Médaille d'Argent :

MM. Roger BIGEON (PBJ), Pierre LAVOYER (Poligny) et Joël MONNIER (Arbois). Mmes Catherine CROTET (Poligny) et Jocelyne JARCELLAT (PBJ).

Médaille de Bronze :

Mmes Henriette MARCHAL (Sellières) et Alexandra MONNET (Gouriboule).

MM. Cyril VERPILLAT (Pont de Poitte), Daniel SAVOYE (Bletterans), Tony MONNET (Gouriboule), Jean-Louis PETIOT (Bletterans), Philippe TRESY (Pont de Poitte) et Gérald ZERBINI (PBJ).

Diplômes d'honneur :

Mmes Nadine CANIOTTI (Moirans), Evelyne BIHR (Montmorot), Frédérique BOURGEOIS-BESANCON (Saint Claude), Mylène PETIOT (Bletterans), Pascale MICHEL (PBJ) et Laurie DUMONT (Poligny).

MM. Daniel AUCLAIR (Bletterans), Thierry BEY (Champagnole), Samuel BINDA (Champagnole), Christian BOITET (Pont de Poitte), Grégory BONNOT (Saint Claude), Alain BRIDE (Orgelet), Alain BRULEBOIS (Mont sous Vaudrey), Laurent OLIVIER (Bletterans), Michel PIARD (Champagnole), Cyril RELION (Champvans), Pierre RENAUD (Orgelet), Olivier ROUSSEAU (Foncine), Joël ROY (Poligny), Gilles BUATOIS (Bletterans), Alain CAMPANINI (Mont sous Vaudrey), Alain CHEVASSUS (Pont de Poitte), Michel DAUSSE (Mont sous Vaudrey), Martial DURANT (Champvans), Christian FRELIN (Orgelet), Christian SEPREZ (Mont sous Vaudrey), Jacques MILLET (Moirans), Jean-Louis MENOUILLEARD (Orgelet), Stéphane FUMEY (Pont de Poitte), Alain GROSSE (Champagnole), Jean LEGER (Bletterans), Jean-Luc LE ROUX (Saint Claude), Jérémy MENIS (Orgelet), Romain MENIS (Orgelet) et Gustave TRIBUT (Champagnole).

Il est 19h00 : L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée par le Président.